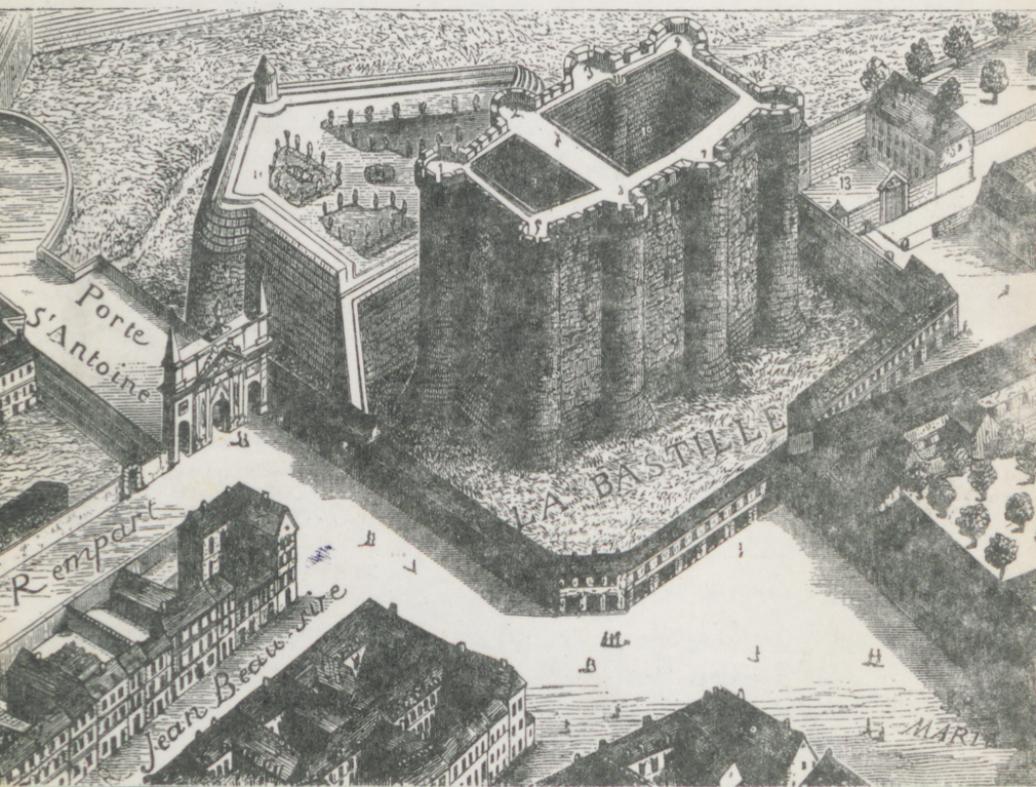


CM
CAHIERS
MARXISTES

1789 - 1989



textes de guy lemarchand - robert devleeshouwer - philippe raxhon

jan.- fev. 1989 165

abonnement

pour la Belgique

700fr

pour l'étranger

800fr

faites vous et faites nous plaisir en effectuant sans tarder un versement au compte de 001-1047600-76 des CM
20, av. de Stalingrad, 1000 Bruxelles

comité de patronage:

Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, Roger Somville

comité de rédaction:

Jacques Aron, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Pascal Delwit, J.M.De Waele, Anne Drumaux, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, J.J.Heirwegh, J.P.Keimeul, Rosine Lewin, Bérengère Marquès-Pereira, Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Christian Vandermorten, Benoit Verhaegen.

mise en page: Hélène De Noose.

rédacteur en chef: Rosine Lewin.

avec l'appui de la Commission française de la Culture de l'agglomération bruxelloise

édité sous le patronage de la Fondation Jacquemotte.

sommaire

1789-1989

la crise de l'ancien régime en france à la veille de la révolution	guy lemarchand	4
la révolution française et la belgique	robert devleeshouwer	19
le monde socialiste belge et la révolution liégeoise de 1789 des origines à 1940	philippe raxhon	29
<hr/>		
chronique européenne: l'espace social est à conquérir	rosine lewin	53

livres

- 1789 dans les provinces belgiques	c.herne	63
- l'urss: une société en mouvement	j.m. chauvier	65
- la dévoreuse	a.glaviczky	68
- l'europe et l'afrique du XVme siècle aux indépendances	fluchard et salifou	70



« Mais quoi ? c'est donc une révolte ? — Sire, c'est une révolution. »

*«La Révolution française est
comme une borne dans l'histoire
de toutes les nations».*

ce constat de l'historien marxiste eric hobsbawm suffirait à justifier la présente livraison des cm, presque entièrement consacrée à 1789. on ne nous soupçonnera pas d'entrer en compétition avec les fastes français du bicentenaire, grandioses et déjà envahissants.

guy lemarchand, professeur à l'université de rouen, traite en expert de la situation en france à la fin de l'ancien régime. **robert devleeshouwer**, ancien professeur à l'université de bruxelles, signe un texte original et impétueux sur «la révolution française et la belgique». quant à **philippe raxhon**, jeune historien liégeois, il explore pour nous un événement mal connu, le centenaire de la révolution française dans la cité ardente.

une substantielle note de lecture de **claud renard** sur «1789 dans les provinces belgiques» complète cette série «révolutionnaire».

Deux illustrations de cette livraison

(La Bastille, en couverture, et Louis XVI au lit, page) sont reprises de l'édition de 1868, chez Hetzel Paris, de l'Histoire de la Révolution française, de Jules Michelet

la crise de l'ancien régime en France à la veille de la révolution

guy lemarchand *

La notion de crise de l'Ancien Régime recouvre trois séries de considérations. En allant du plus au moins évident, il y a d'abord la crise politique, c'est-à-dire l'échec des tentatives de réforme menées par le gouvernement lui-même à partir des années 1755-60 jusqu'à la convocation des Etats Généraux. Tous les historiens sont d'accord pour constater l'impuissance de la monarchie en cette fin du XVIII^e siècle. S'y ajoute une crise de société avec, éclatant dans l'automne 1788 les troubles qui opposent nobles et bourgeois, ces derniers souvent soutenus par une partie des couches populaires urbaines, à propos de la question du doublage des représentants du Tiers-Etat aux futurs Etats généraux. Auparavant sous l'influence de la philosophie des Lumières s'était développée, surtout dans la bourgeoisie cultivée, la critique de la société d'ordres et de l'absolutisme monarchique, aspect de l'évolution sur lequel insistent les historiens marxistes voyant dans les thèmes principaux des idées nouvelles principalement le reflet des aspirations de la bourgeoisie. Enfin apparaît même une crise économique qui a été plus récemment décelée à la suite des travaux d'E. Labrousse(1) par divers historiens comme P. Léon, F. Crouzet ou L. Bergeron(2). Néanmoins ce dernier secteur, malgré les progrès récents spectaculaires de l'histoire économique marqués par le développement de son appareil statistique et l'extension de son champ d'investigations, demeure d'une interprétation délicate et fort discutée. S'agit-il d'une crise conjoncturelle ou d'une crise structurelle mettant en cause des blocages profonds à la croissance et à la modernisation? Dans quelle mesure ces difficultés sont-elles liées à la crise sociale et à la crise politique?

La réponse à ces questions est d'autant plus malaisée à entrevoir que le débat sur ces sujets recoupe celui sur les causes de la Révolution qui a été revivifié à partir de 1965 par la parution de la Révolution française de F. Furet et D. Richet(3). La discussion s'est amplifiée encore depuis 1978-1980 avec l'alignement de la lutte politique actuelle en France dans l'atmosphère de la crise du capitalisme évidente depuis 1975: la droite et l'extrême-droite voyant dans 1789 ou/et plutôt dans 1793 l'occasion de condamner tout mouvement révolutionnaire et démocratique accusé de casser dangereusement les évolutions spontanées

* Guy Lemarchand est professeur à l'Université de Rouen

lentes et heureuses, la social-démocratie rejoignant une autre partie de la droite pour célébrer un consensus modéré autour de 1789 et esquiver 1793, l'extrême-gauche demeurant attachée aux anticipations créatrices sur le plan social de 1793. Au même moment des ouvrages de F.Furet et d'A.Cobban(4) niant les causes sociales de la Révolution, et la multiplication des recherches et des colloques dans la perspective du bi-centenaire, ont apporté de nouveaux éléments de réflexion.

Déjà avant 1978 plusieurs historiens étaient allés assez loin dans le sens de l'approfondissement de la synthèse permettant de lier entre eux les divers phénomènes qui, vécus ensemble par les contemporains, ont provoqué l'éclatement de la Révolution. G.Lefebvre(5) posait la crise de l'Ancien Régime comme fait touchant de nombreux secteurs de la société mais il en juxtaposait les facteurs plus qu'il ne les unissait entre eux. E.Labrousse(6) émettait l'idée d'une incapacité en 1789 du système économique à poursuivre la croissance et à couvrir les besoins de la société accrus par l'expansion démographique et l'évolution des mœurs. A.Soboul(7) élargissait la réflexion en situant explicitement la Révolution dans le cadre du passage d'un mode de production à un autre, du féodalisme au capitalisme, insistant sur les droits féodaux, le poids social et politique de la noblesse et la volonté réformatrice de la bourgeoisie. Néanmoins tous ces travaux dessinent avant tout des esquisses et aujourd'hui on saisit encore difficilement les mécanismes qui lient entre elles les diverses crises de la fin du XVIIIe siècle.

J'essaierai donc en reprenant l'analyse classique de la crise successivement sur les trois plans- économique, social et politique, d'en dégager le caractère global.

I - les indices de la crise économique de la fin du XVIIIe siècle

Aujourd'hui la réalité et l'importance de la croissance économique et démographique du XVIIIe siècle après 1720 sont relativement bien connues. Sur le plan économique l'expansion est d'une intensité sans précédent avec non seulement un développement spectaculaire du grand commerce à longue distance extra-européen mais la commercialisation de vastes secteurs de la production (cultures spéculatives, viticulture, transport des grains) et de régions de plus en plus nombreuses (grandes plaines céréalières et côtes). L'industrialisation n'est pas en reste avec l'expansion, surtout sur la base du modèle de proto-industrialisation à partir des villes, de la toilerie de lin et chanvre, de la

cotonnade et de la petite métallurgie. En ce qui concerne le peuplement l'augmentation est plus modeste mais elle dépasse les maxima précédents de population du royaume de 1560 et de 1630-1648.

Mais à partir de 1760-70 se dessine, au delà des accidents conjoncturels courts, une crise qui paraît toucher de nombreux secteurs importants. F.Crouzet note que plusieurs secteurs économiques sont en difficulté dès avant 1789 et au terme d'une longue comparaison entre Angleterre et France il relève qu'«on comprend fort bien pourquoi la révolution industrielle n'a pas commencé en France où l'on ne discerne aucune force qui tendait à transformer profondément les structures économiques». L.Bergeron va plus loin: il parle de «la fin d'un système» (économique) précipitée par la Révolution et écrit que des craquements s'étaient fait entendre à la fin de l'Ancien Régime dans le commerce et l'industrie(8).

Le commerce extérieur est le secteur où la crise apparaît le plus nettement(9). Après 1760-70 l'exportation nationale croît moins vite qu'auparavant; puis son élément le plus dynamique, le commerce colonial, donne des signes d'essouffement à partir de 1783: les pertes sur les retours s'accumulent et la reprise d'après-guerre est plus lente que lors des conflits précédents. Le trafic antillais à Marseille et à Bordeaux, le port des îles par excellence, est fréquemment en déficit. D'ailleurs sur une plus longue période, pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, une baisse du profit maritime se manifeste à Nantes et à Bordeaux. Sur le plan industriel deux activités de masse, la draperie ordinaire et la toilerie de lin et de chanvre, plafonnent après 1760(10). A en juger par l'exemple normand, la petite métallurgie et la tannerie connaissent également un certain marasme. Sur le plan agricole, la majorité des courbes de dîmes continuent leur ascension après 1760, mais avec une décélération après 1770-79 en Vexin Français, Lyonnais et Périgord, avec un ralentissement plus net dans le Vannetais breton; en Lorraine et en Bourgogne c'est même la stagnation après 1760(11). Les calculs de J.C. Toutain indiquent aussi pour le produit agricole global une décélération en 1781-1790 par rapport à 1771-80, et une très légère baisse du produit agricole par habitant.

Des signes de malaise apparaissent également en matière démographique. D'abord l'augmentation du célibat définitif, en particulier féminin, décelé à l'échelle nationale à la campagne. De même l'élévation de l'âge au premier mariage, très tardif à la veille de la Révolution (28,5 ans pour les hommes en moyenne)(12) que confirment par ailleurs les monographies paroissiales. En outre, phénomènes dont la signification est plus complexe: baisse de la fécondité à la campagne et plus nettement

encore à la ville, grande comme Rouen ou petite comme Meulan, accroissement des abandons d'enfants en ville, enfants qui, comme l'a montré F. Lebrun(13), sont loin d'être tous des bâtards. Pour ce dernier indice, entre 1730-1759 et 1760-1789, il y a doublement ou plus des chiffres à Rouen, Caen, Limoges, Lyon et Paris(14). A Limoges le nombre est en augmentation depuis les années 1730 et est sensible annuellement à la conjoncture des prix, dépassant d'ailleurs cette courbe après 1775. A Caen le mouvement annuel des abandons est exagéré par rapport à celui des prix dès les années 1740, et après 1763 même les artisans ruraux en crise sont touchés. A Rouen également le lien avec la pauvreté apparaît. Mais surtout on note dans la seconde moitié du XVIIIe siècle une augmentation du vagabondage aussi bien en Normandie que dans le Lyonnais ou le Languedoc, et la tendance à la saturation des établissements hospitaliers urbains(15). Enfin la mortalité générale ne bouge guère et demeure élevée alors qu'en Angleterre elle est plus basse et diminue à partir de 1731.

Ces signes de difficulté économique ont chacun leurs causes spécifiques mais qui, toutes, mettent déjà en question les limites de croissance d'un système économique d'ensemble. En effet, en ce qui concerne le commerce extérieur, le féodalisme s'accommode de l'existence d'échanges monétaires à grande distance, mais ceux-ci ne rapportent leurs plus grands bénéfices pour les négociants que dans le cadre de la rareté et de la précarité technique des communications, et vis-à-vis de l'extérieur que dans le cas d'une économie de traite comme l'est l'économie coloniale. De plus ce commerce est souvent soutenu par un monopole de droit ou de fait. Or avec l'intensification de la navigation et son amélioration pendant le XVIIIe siècle le pacte colonial craque, la concurrence en Europe s'exacerbe et le prix des produits exotiques après 1760-70, sauf le coton, tend à baisser. Au contraire le prix des importations dans l'outre-mer augmente, et les coûts de production dans les colonies s'élèvent à cause de l'érosion des sols de culture et du renchérissement des esclaves avec la régression des populations africaines. De plus le négoce portuaire est trop centré paresseusement sur les Antilles, et en Europe même la rivalité commerciale de l'Angleterre se fait plus agressive. En ce qui concerne la proto-industrie une partie de sa production se heurte au développement de l'industrie et du protectionnisme dans les pays où la France exporte, en particulier en Espagne et en Allemagne. Là encore joue en plus la concurrence britannique qui, techniquement en avance, produit à meilleur prix. On peut se demander si l'organisation proto-industrielle, au moins là où elle est la plus dense, n'est pas en train d'atteindre sa limite d'efficacité économique: avec son extension les distances entre producteurs ruraux et marchands urbains s'allongent, les malfaçons et les vols de matière première se multiplient

avec le volume de la production. En matière agricole la jachère règne encore largement et les investissements sont minces, la grave épizootie de 1786 rappelle la précarité des conditions de l'élevage.

II - le blocage économique-social de la société féodo-monarchique

Cependant, malgré ces obstacles, la population en l'absence de contrôle généralisé des naissances, continue d'augmenter, et, non soutenue maintenant par la croissance, cette prolongation de l'expansion démographique aggrave les difficultés, d'autant plus que dans cette situation les prix des denrées ne peuvent que rester à la hausse. Pour accroître à terme l'emploi il faudrait passer à la grande industrie qui réduit les coûts et multiplie les objets à fabriquer, comme en Angleterre. Certes après 1760 quelques fabriques machinistes et quelques grandes firmes apparaissent, mais peu nombreuses. C'est que l'industrie moderne, mais aussi d'ailleurs l'industrie traditionnelle comme la consommation des produits importés et même l'agriculture, se heurtent aux mêmes insuffisances et blocages dûs à la structure générale de la société. D'abord l'insuffisance des capitaux pour la modernisation de la production, à cause du détournement des fonds vers les offices, bien qu'il n'en soit plus créé depuis 1728 et que leur valeur ait diminué, et surtout vers la terre et la seigneurie. Les emprunts et les recettes de la monarchie avec le déficit chronique et croissant dû au blocage de la réforme fiscale par l'aristocratie de robe et la Cour, mobilisent également des sommes de plus en plus importantes avancées par les officiers de finances et les banquiers. De plus tendent à remonter les prélèvements sur l'épargne paysanne qui, au delà des expériences spectaculaires et uniques des agronomes, alimente l'essentiel des progrès agricoles. C'est le cas de l'impôt direct avec la guerre d'Indépendance américaine. La réaction seigneuriale alourdit aussi le prélèvement féodal, les plus graves de ses manifestations étant peut-être, à cause de l'expansion démographique, l'usurpation des communaux qui prive nombre de familles d'une partie de leur élevage d'appoint ainsi que des ressources de la cueillette, et la banalité du moulin qui peut réduire l'intérêt de l'extension de la céréaliculture(16). Même là où la noblesse est affaiblie, comme en Alsace où son refus des mésalliances et l'absence de droit d'aînesse ont amoindri les patrimoines aristocratiques, elle augmente ses exigences vis-à-vis des paysans(17). En outre la volonté du clergé de dîmer les fourrages et les oléagineux pèse sur les cultures nouvelles. La montée de la rente foncière et l'alourdissement des conditions du métayage, type de bail proche de la féodalité(18), vont dans le même

sens. Et la majeure partie de ces prélèvements n'est pas réinvestie dans la production, en dépit de l'existence d'une noblesse d'affaire et des subventions distribuées par la monarchie à certaines manufactures et entreprises commerciales. Or l'expansion démographique et la hausse des prix ont rendu nombre d'exploitations agricoles plus fragiles et pulvérisé les héritages. Dans les campagnes les plus évoluées se produit un double mouvement de concentration et d'émiettement des exploitations et des propriétés paysannes. Les gros exploitants et les grands propriétaires paysans placent leurs gains dans l'accumulation foncière et dans le commerce de gros des produits ruraux, les petits n'ont pas la moindre épargne. Les capitaux sont donc toujours insuffisants pour l'agriculture.

Mais l'activité économique manque également de débouchés, en particulier l'industrie capitaliste génératrice de reproduction élargie, et donc qui a besoin de marchés de plus en plus vastes que ne lui offrent pas le maintien et l'extension de la pauvreté paysanne avec le déracinement des ruraux sans terre et des paysans parcellaires. De plus en dépit de la construction des routes nouvelles, le marché demeure trop fractionné à cause de la persistance de cloisonnements importants entre les régions, matériels (insuffisance des moyens de transports) et humains (poids des taxes sur la circulation). Cette situation entraîne un large recours encore à l'auto-consommation domestique ou locale qui elle-même limite l'urbanisation et gêne la commercialisation de l'agriculture. Par conséquent la poussée du capitalisme marchand et l'expansion démographique ont déstabilisé un système social, qui dans ses traits essentiels, est inchangé depuis le XVII^e siècle et qui n'a pas pu absorber le surplus de population apparu pendant le XVIII^e siècle. Et la crise à son tour freine l'essor du capitalisme en pesant sur l'accumulation des capitaux et sur le pouvoir d'achat des masses.

Car la vieille organisation féodale persiste en 1789 d'autant mieux qu'elle bénéficie pour l'essentiel de l'appui de l'Etat monarchique, lui-même aux mains de la noblesse, malgré ses vellétés réformatrices. Le sommet de l'appareil administratif et la Cour qui lui est liée, figurent au premier rang de ceux qui tirent avantage de ce système ancien comme le montre la composition de la fortune des princes de Bourbon-Penthievre à la fin du XVIII^e siècle, faite pour près de la moitié de seigneuries, charges et gratifications royales(19). De plus le modèle nobiliaire s'impose encore à la société et inspire nombre de bourgeois et de paysans enrichis acheteurs de terres.

Par conséquent dans les dernières décennies de l'Ancien Régime, une masse croissante de population se trouve à la merci du moindre aléa

alors que, faute de système de transfert de revenus, l'assistance est encore peu développée.

III - la crise des rapports noblesse-bourgeoisie

Les rapports entre la noblesse et la bourgeoisie qui fonctionnaient aux XVI-XVIIe siècle surtout à l'intégration de la bourgeoisie ou au moins de la haute bourgeoisie à l'ordre féodal - la «trahison de la bourgeoisie» de F.Braudel - deviennent de plus en plus au XVIIIe siècle des rapports de concurrence. En effet la noblesse s'est trouvée prise dans une contradiction à peu près insurmontable. Sous la pression du développement des forces productives et des connaissances, le travail social s'est diversifié et la bourgeoisie marchande ainsi que la bourgeoisie de talent se sont accrues. Devenues plus nombreuses et plus riches elles développent une demande d'anoblissements plus grande qu'auparavant. Mais pour conserver à la noblesse établie sa suprématie et pour ménager les ressources fiscales, noblesse et Etat n'entendent pas répondre à proportion à cette exigence: au total après 1720 les anoblissements sont moins nombreux qu'au XVIIe siècle. Jouent en effet dans ce sens la suppression sous Louis XIV de ce qui était probablement pour la bourgeoisie la voie de loin la plus fréquentée pour l'accès au second ordre bien qu'elle fut non légale: l'anoblissement par le fief; il y a également l'arrêt de la création d'offices royaux anoblissants après 1728; enfin les lettres de noblesse sont distribuées avec parcimonie, même s'il y a un gonflement des créations dans les années 1770(20).

Or non seulement la fortune de la bourgeoisie et son rôle économique se sont considérablement accrues puisque l'essentiel de l'industrie et du commerce sont directement ou indirectement dans ses mains, malgré l'existence d'une «noblesse commerçante» toujours largement minoritaire dans les secteurs où elle existe et minoritaire aussi dans la noblesse, mais aussi l'hégémonie sociale et culturelle de la noblesse s'est effritée par rapport au XVIIe siècle. Des fonctions économiques, militaires ou politiques nouvelles importantes tendent à lui échapper car la nécessité d'obtenir des sujets disposant d'une réelle compétence technique ou de connaissances juridiques, géographiques et historiques pour pourvoir ces places, amène malgré la réaction nobiliaire à en élargir le recrutement au delà du second ordre. Le corps des Ingénieurs du roi pour les fortifications s'ouvre un peu aux roturiers grâce à l'accès assez large établi à l'Ecole du génie de Mézières entre 1748 et 1777; le haut niveau mathématique de la formation professionnelle oblige en effet à ne pas trop en restreindre l'entrée(21). Mieux encore le corps des Ingénieurs des Mines créé en 1783 est ouvert à tous. Dans l'administra-

Ça n'arrive pas toujours.



tion centrale la multiplication des bureaux provoque l'augmentation du nombre des «commis» - en fait pourvus de fonctions larges - majoritairement non nobles.

Dans le domaine purement culturel et idéologique, en dépit du contrôle de l'aristocratie et de l'Etat, les académies et sociétés savantes sont également en majorité, sur 6000 membres recensés au XVIIIe siècle, peuplées de roturiers. La presse en très grande partie échappe à la noblesse(22). Or, si elles sont pour la plupart dénuées d'esprit de subversion, ces institutions et ces entreprises n'en exercent pas moins à terme une action dissolvante sur la société d'Ancien Régime en sacrifiant à la laïcisation de la pensée, à la pratique de la critique rationaliste et au goût de l'utilité sociale. C'est-à-dire qu'elles cultivent et assurent la diffusion de valeurs bourgeoises et qu'elles s'écartent de la religiosité ancienne partout présente et du principe d'autorité, bases du respect dû au seigneur, au clerc et au roi; de même elles mettent en cause au moins indirectement l'idéal d'honneur et de prouesse de la noblesse.

L'église, pivot idéologique essentiel de l'ordre féodo-monarchique, est également atteinte. Sur le plan social elle répond de moins en moins aux demandes nouvelles à la fin du XVIIIe siècle. L'enseignement devient moins exclusivement le domaine du clergé à cause de la multiplication des pensions privées et des écoles municipales. L'assistance tend aussi à se laïciser partiellement avec la création des dépôts de mendicité par les intendants utilisant les finances royales, et avec l'établissement des ateliers de charité à l'initiative des autorités locales(23). La déchristianisation qui s'étend lentement n'est pas le passage à l'athéisme qui n'intéresse que les milieux intellectuels et une partie de la haute noblesse, elle est bien plutôt, à l'encontre de la Contre-Réforme, un relâchement de l'emprise du corps ecclésiastique sur la conscience des fidèles, surtout en ville, mais l'étude des testaments provençaux(25) montre que l'aristocratie dans sa masse provinciale est restée plus attachée à la religion traditionnelle qu'on ne l'avait cru. Et l'émigration contre-révolutionnaire après 1789, faite surtout de nobles, a connu une forte recrudescence de l'idéologie religieuse. De plus, avivée par l'ouverture croissante des différences de revenus due à la montée de la rente foncière et de la rente féodale, la querelle à l'intérieur du clergé entre le haut clergé nobiliaire et la plupart des réguliers d'un côté, et du bas clergé paroissial d'autre part, mine également l'autorité morale du premier ordre. Les assemblées du clergé dans les chefs-lieux des grands bailliages en avril 1789 pour l'élection aux Etats Généraux voient s'étendre la discorde avec de véritables scissions qui s'opèrent lors des délibérations. Ainsi dans le diocèse d'Evreux, l'évêque soutenu par

l'archevêque de Rouen proteste auprès du roi contre le poids excessif selon lui des curés dans ces assemblées et en demande l'annulation.

IV - la crise de l'état monarchique

L'échec des tentatives de réformes doit évidemment peu à l'apathie de Louis XV ou la nullité de Louis XVI. En réalité dans ces événements se manifeste la contradiction interne constante de la monarchie absolutiste, contradiction entre la logique de fonctionnement de l'Etat en tant qu'institution de direction de l'ensemble de la société et le caractère de classe, aristocratique, de la royauté. Les souverains du XVIII^e siècle et la majeure partie de leurs ministres sont formés dans la tradition autoritaire du XVII^e siècle et dans l'atmosphère du culte monarchique de Versailles, même si celui-ci a été allégé par Louis XV. Ils demeurent donc les uns et les autres imbus d'absolutisme. Or la croissance économique et l'expansion démographique ne cessent de poser des problèmes nouveaux, relations économiques extérieures, migrations internes, organisation de l'enseignement etc.... questions auxquelles cette contradiction interne de l'Etat l'empêche de répondre de manière positive. En effet pour moderniser le pays et se rendre lui-même plus efficace et plus puissant dans la réalité, le gouvernement royal doit développer l'économie marchande et donc favoriser sur le plan économique et social l'ascension de la bourgeoisie. Mais celle-ci, à mesure de son renforcement, réclame une place dans l'Etat et un relâchement du régime personnel absolutiste. C'est ce qu'insinuent sans le dire clairement encore les plaintes des Chambres de Commerce en 1787 excitées par la conclusion de traité de commerce avec l'Angleterre préparée sans les consulter(25). Les cahiers de doléances des corps de négociants et des villes ensuite amplifient et précisent cette demande en exigeant une constitution avec le doublement du Tiers, le vote par tête, la périodicité des Etats généraux et l'attribution en leur faveur du pouvoir législatif partagé avec le roi.

Mais joue également un autre facteur de paralysie. On sait que les grands opposants aux réformes qui risquent à terme de favoriser la bourgeoisie, se trouvent dans la noblesse et accessoirement le clergé. Avancer loin dans la mise en cause de l'ordre féodal signifierait une lutte inévitable contre l'aristocratie pour lui imposer un compromis avec la bourgeoisie. La monarchie ne peut s'engager longtemps dans cette voie pour deux raisons. D'abord parce que le personnel dirigeant de l'Etat est à peu près entièrement d'origine nobiliaire, et même de plus en plus de vieille noblesse. Sur 40 conseillers d'Etat en 1773 (26) trente sont nobles dont douze de noblesse au moins au 4^e degré, les autres étant anoblis par leur office. Parmi les intendants de province en fonction en 1774-

1776, un seul n'est pas noble de race mais anobli et beaucoup sont de noblesse titrée. De plus au XVIII^e siècle les grands noms accèdent au ministère, ducs et pairs, surtout après 1743. Seconde raison qui empêche la monarchie d'agir fortement contre l'opposition nobiliaire, c'est que dans son fonctionnement même elle repose sur l'aristocratie et les privilèges. Le roi, même de droit divin, n'a d'éclat qu'entouré par une cour brillante formée de familles puissantes; au-dessus des puissants il demeure le premier gentilhomme de France et le suzerain suprême. En outre le maintien de la hiérarchie sociale basée sur la propriété féodale garantit l'ordre public et l'accomplissement de la volonté royale. Qui craint Dieu et respecte son seigneur, obéit au roi.

Dans cette situation le gouvernement s'en tient en matière de réformes à des demi-mesures et abandonne les projets les plus hardis. Turgot lui-même n'essaye pas de mettre en place sa réforme administrative. Deux fois en une quinzaine d'années on revient sur l'abaissement des Parlements, un moment tenté. Et le roi blaise le plus longtemps possible pour éviter la convocation des Etats généraux dont l'idée est évoquée dès les années 1770 et qui est demandée pour la première fois de manière quasi unanime avec la remontrance du Parlement de Paris du 24 juillet 1787. Ces atermoiements et ces échecs ne peuvent qu'exalter la rancœur de la bourgeoisie. Même les coups de force royaux l'indisposent: Diderot en 1772 condamne le «coup d'Etat» Maupéou. Ni le règne des privilèges auxquels elle n'a pas ou n'a plus accès, ni le «despotisme ministériel» ne peuvent la satisfaire et elle songe de plus en plus à réclamer une constitution qui lui donnerait en permanence un certain contrôle sur le gouvernement.

Mais par ses tentatives même avortées de réforme le roi s'est également coupé d'une bonne partie de la noblesse qui en vient à penser aussi, en puisant dans les idées à la mode, qu'une constitution aménagée d'une manière qui lui serait favorable, respectant le «droit historique», lui permettrait d'éviter cette instabilité désastreuse. Ainsi se noue au nom de la philosophie une alliance superficielle et provisoire de l'aristocratie et du Tiers contre le gouvernement. Celui-ci, privé de tout soutien dans l'opinion «éclairée» dont ils s'est allié les diverses tendances, doit céder et, dans l'équivoque - sans résoudre la question de leur forme - convoquer les Etats généraux en attendant de rallier, plus tard, les ci-devant privilégiés sous la bannière de la contre-révolution.

Par conséquent à la fin de l'Ancien Régime les diverses crises s'alimentent les unes les autres. A cause de l'incapacité du système

économique à assurer la poursuite de la croissance de l'industrie et du commerce et à débloquer l'agriculture, une masse de plus en plus grande de population avec l'augmentation démographique, se trouve à la merci du moindre aléa. Le mal est d'autant plus étendu que, faute de procédure obligatoire de transfert de revenus à laquelle s'opposent les possédants, l'assistance est encore peu développée. La question politique est posée par le problème du financement du déficit dû à la guerre d'indépendance américaine, conflit moins coûteux cependant que les guerres de la fin du règne de Louis XIV mais que la monarchie n'arrive pas à solder. Cette impuissance à son tour soulève le problème de l'absolutisme lui-même ainsi que le problème du privilège fiscal et de l'inégalité civile qui agitent la bourgeoisie bloquée dans son ascension sociale par les barrières de la société d'ordres- encore aggravées par la réaction nobiliaire à laquelle adhère précisément l'Etat.

Là dessus le traité de commerce avec l'Angleterre aboutit essentiellement à l'invasion des manufacturés britanniques qui frappe une industrie déjà en difficulté et étend le paupérisme. Ensuite la mauvaise récolte de 1788 et la rigueur de l'hiver 1789 ne sont pas des catastrophes exceptionnelles à l'époque et sont même probablement moins graves que les événements de 1709-1710. Mais ils se produisent dans une économie déjà affaiblie et alors que les idées nouvelles se diffusent rapidement et que l'appareil répressif d'Etat est entravé par la crise politique. La convocation des Etats généraux annoncée tardivement, le 8 août 1788, ne suffit pas à rallier l'aristocratie au roi; la fermentation idéologique et les désordres s'étendent car la question du doublement du Tiers fait voler en éclat en deux mois le front anti-absolutiste, la scission entre patriotes et aristocrates apparaît jusque dans la rue. En même temps la crise économique cumulée, structurelle et conjoncturelle, mobilise la sans-culotterie des villes et la majeure partie de la paysannerie, touchées toutes deux par la cherté des prix, le chômage de la proto-industrie ou la poursuite de la hausse de la rente foncière, voire de la rente féodale. Stimulées par l'ouverture du débat politique public et par l'espoir que suscite l'appel aux Etats généraux et la consultation électorale nationale qui s'ensuit, l'une et l'autre en viennent à soutenir les positions de la bourgeoisie et les dépassent rapidement en mettant en avant leurs propres préoccupations déjà manifestées pour la première dans les troubles de subsistances de l'Ancien Régime, pour la seconde dans la tension anti-seigneuriale avivée par l'expansion démographique et la réaction seigneuriale depuis les années 1760.

Dès lors tout l'ordre féodo-monarchique est menacé et s'écroule en quelques mois, seigneurie, division en ordres, état absolutiste... et c'est bien une révolution qui commence. Les institutions essentielles du mode

de production féodal disparaissent en 1789-93, mais non pas tous ses traits comme la prépondérance de l'agriculture à main ou le rôle de la production pour l'usage. Il faudra encore plus de quarante ans pour que le capitalisme qui a commencé d'apparaître dans la formation sociale française au XVI^e siècle, triomphe enfin avec la révolution industrielle et le régime politique libéral sous la monarchie de Juillet.

Notes

(1) E. Labrousse, La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution, Paris 1944.

(2) P. Leon dans dir. F. Braudel, E. Labrousse, Histoire économique et sociale de la France, t. II 1660-1789, Paris 1970. F. Crouzet, De la supériorité de l'Angleterre sur la France. L'économie et l'imaginaire XVII-XX^e siècle, Paris 1985 (reprend avec d'importantes mises à jour des articles plus anciens). L. Bergeron dans dir. P. Leon, Histoire économique et sociale du monde, t. III, 1730-1880, Paris 1978.

(3) Paris 1965-66.

(4) Surtout F. Furet, Penser la Révolution, Paris 1978. A. Cobban, Le sens de la Révolution française, Paris 1984 (il s'agit en fait de la traduction de conférences publiées en Angleterre en 1964); la préface d'E. Leroy-Ladurie a donné une importance éditoriale nouvelle à cette réédition).

(5) G. Lefebvre, La Révolution française, Paris 1953.

(6) E. Labrousse dans dir. F. Braudel, E. Labrousse, Histoire économique et sociale de la France, t. II 1660-1789, Paris 1970

(7) A. Soboul, La civilisation et la Révolution française, t. I La crise de l'Ancien Régime, Paris 1970. Sur l'ensemble de ces travaux G. Lémarchand, Les études agraires, le féodalisme et la Révolution française. Un itinéraire historiographique, La Révolution et le monde rural, colloque Paris I-INRA 1987, actes à paraître (Paris).

(8) F. Crouzet, De la supériorité, p. 87-89, 257-266, 278-279, 284-291. L. Bergeron dans P. Leon, Histoire économique et sociale du monde t. 3, Paris 1978. J'ai tenté une première esquisse de cette crise dans: Sur la société française en 1789, RHMC 1972, I. Pour une critique des interprétations de la crise de 1789 de E. Schmidt, G. Taylor, F. Furet cf. C. Gindin, qu'entend par crise de l'Ancien Régime? La Révolution française, modèle ou voie spécifique? Colloque mai 1987, Cahiers d'Histoire de l'IRM, 1988, 32 (IRM)

(9) P. Leon dans Histoire économique... de la France, p. 505. J. Tarrade: Le commerce colonial de la France à la fin de l'Ancien Régime. L'évolution du régime de l'Exclusif de 1763 à 1789, 2 vol., Paris 1972, p. 776. C. Carrière: Négociants Marseillais au XVIII^e siècle, 2 vol., Marseille 1973, p. 335. P. Butel: Les négociants bordelais, l'Europe et les îles au XVIII^e siècle, Paris 1974, p. 254. J. Meyer, L'armement nantais dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, Paris 1669.

(10) P. Leon dans Histoire économique... de la France, p. 519; J. Vidalenc: La petite métallurgie rurale en Haute-Normandie sous l'Ancien Régime, Paris 1946. Tous ces faits concernant l'industrie et le commerce sont également notés par A. Soboul: La civilisation et la Révolution française, T. I. La crise de l'Ancien régime, Paris 1970.

(11) Commentaire de E. Labrousse dans Histoire économique de la France, p. 454-461.

- (12) L. Henry et J. Houdaille: Célibat et âge au mariage en France aux XVIIIe-XIXe siècles, Population, 1978, 1, 1979, 2.
- (13) F. Lebrun, Naissances illégitimes et abandons d'enfants en Anjou au XVIIIe siècle, Ann. Esc 1972, 4-5.
- (14) J.C. Peyronnet: Les enfants abandonnés et leurs nourrices à Limoges au XVIIIe siècle, RHMC 1976, 3. J.P. Bardet, Rouen, aux XVII-XVIII siècles. Les mutations d'un espace social, 2 vol. Rouen 1983.
- (15) A la bibliographie donnée dans l'article de RHMC 1972, 1, ajouter entre autres N. Castan: La justice expéditive aux XVII-XVIII siècles, Ann. 1976, 2. De la même: Les criminels du Languedoc 1750-1790, Toulouse, 1980. Ch. Engrand, Paupérisme et condition ouvrière dans la seconde moitié du XVIIIe siècle: l'exemple d'Amiens RHMC 1982, 3. M.C. Dinet-Lecomte, La clientèle hospitalière aux XVII-XVIII siècles: L'exemple de Blois, RHMC, 1986, 3.
- (16) F. Wartelle, Les communautés rurales du Pas de Calais et le Système féodal en 1789-90, IRM.
- (17) E. Pelzer, Nobles, paysans et fin de la féodalité en Alsace, Paris I.
- (18) S. Aberdam, MC Al Hamchari, Les conflits métayers: du droit à l'égalité au droit au bénéfice, Paris I.
- (19) J. Duma, Place de l'élément féodal et seigneurial dans la fortune d'un grand, Paris I.
- (20) G. Lemarchand, Noblesse, élite et notabilité en France 1789-1830, Etudes sur le XVIIIe siècle (Université libre de Bruxelles) 1980.
- (21) A. Blanchard, Les ingénieurs du roi de Louis XIV à Louis XVI, Montpellier 1979.
- (22) D. Roche, Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, Paris 1978. M. Feyel, La presse provinciale au XVIIe siècle, Revue historique, 1984, 4.
- (23) D. Julia, W. Frijhoff, Ecole et société dans la France d'Ancien Régime, Paris 1975. J.P. Gutton, La société et les pauvres: l'exemple de la généralité de Lyon 1534-1789, Paris 1971.
- (24) M. Vovelle, Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIIIe siècle, Paris 1973. Du même, La mentalité révolutionnaire. Société et mentalités sous la Révolution française, Paris 1985.
- (25) J.P. Hirsch, Les milieux de commerce, l'esprit du système et le pouvoir à la veille de la Révolution, Annales ESC, 1975, 6.
- (26) Dir. par R. Mousnier, Le Conseil du roi de Louis XII à la Révolution, Paris 1970.

MARIE-ANTOINETTE

Albert Soboul

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE



ON SE

COMPACT DIS
questions sur la Révo
t de conquérir 5 ce
5 lieux célèbres d

PRIX SPECIA
me d

DM DU PEUP
AIS», TF1, 2

tant par minute
du peuple franc
ont pouvoir c
s XVI. Est-ce que l
on rôle en propo

IX LIVRES CITOYENS

1789
L'ANNÉE SANS PAREIL

LE FEUILLETON DU Monde

OLIVIER ORBAN

de la Ré française



Vérités et Légendes
PERRIN

olicain
ettres
amères au XVIII

Un cinéma « révolutionnaire » ?...

D'Abel Gance à Youssef Chahine,
de Jean Renoir à Claude Santelli,
d'Ernst Lubitsch à Andrzej Wajda,
ans d'images de la Révolution.



BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION



RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LE CINÉ
nière à la télévision, par Sylvie Dallet

19x25, 60 illustrations, 128 F.

publié avec le Concours de la Mission du Bic

Les déclarations des droits
de l'homme de 1789
Textes réunis et présentés
par Christine Fauriol

Républicain

la révolution française et la belgique

robert devleeshouwer *

Tout est en place pour «faire» l'anniversaire de la Révolution. Mieux, on a comme pris option sur l'événement en le surcélébrant dès 1988. La fièvre monte et, les socialistes français l'ayant à demi emporté sur la droite aux élections, on y mettra un brin d'enthousiasme supplémentaire. En limitant, comme il convient, les thèmes exaltés aux convenances du temps présent. Vivent donc les Droits de l'Homme! Et que reste dans l'oubli la célébration du Peuple triomphant contre l'abus des privilèges et des structures en place. Il n'est pas que cela. Vive aussi la bonne soupe! Qu'importe ce qui s'est passé alors au regard de ce qu'il faut en tirer maintenant. Livres, films, périodiques, émissions de télévision et aussi, sans doute, foulards et autres camelotes feront «célébration» de la Bastille, du marquis de la Fayette (un bon noble celui-là), de Mirabeau, de Barnave, de Charlotte Corday, des Droits de l'Homme (une fois encore) et, pour couvrir le tout, comme s'il en était l'expression achevée, de Napoléon Bonaparte. Nul doute aussi que l'on trouvera, dans ces évocations plus ou moins ponctuelles, Louis XVI (ce bon roi, malheureusement trop faible), la reine Marie-Antoinette (cette cervelle d'oiseau qui ne méritait pas un tel sort), Fersen aussi (vive l'amour quand on peut le présenter comme saupoudré de péril), Louis XVII (rien de tel que les enfants pour faire naître les bons sentiments). A la limite, on tolérera le seul Danton, qui déjà effraye, mais qui est le repoussoir idéal de Robespierre dont le tort et quasi le ridicule était d'être juste et pur. Quant à Marat, ses vues lucides étaient trop intelligentes pour passer comme exactes. En Histoire, la tendance est toujours d'analyser le passé en confortant ce qu'il contient de traditionnel, même quand l'événement célébré est marqué du sceau du bouleversement.

Nul doute aussi, comme par complémentarité, que quelques guillemets orneront quelques T-shirts, assorties d'un commentaire paradoxal. Mais le succès n'est pas assuré. Gageons que les commerçants qui voudront s'y lancer hésiteront deux fois avant de consacrer le couperet à peine déclassé. Mais trêve de sociologie, même amusée parce qu'invitée, d'un événement historique dont l'envergure mérite mieux.

* Robert Devleeshouwer a été professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Revenons donc à notre sujet. Un sujet finalement facile et délicat à traiter, s'agissant de la Révolution française dans ses rapports avec la Belgique. Facile parce que la révolution a eu et a encore, quoique ce ne soient pas toujours ceux que l'on dit, des effets universels. Parler d'elle ou de la France symbolise, à contenu mélangé, l'image idéalisée de la société parfaite, alors entrevue. Bien sûr, on est loin du compte. Mais lorsque, dans les pays lointains, il est parlé de ce pays comme de la seconde patrie de tous les hommes, c'est à la symbolique de ces temps d'accouchement historique qu'il est fait allusion. Et les Français restent souvent les fiers porteurs de cette idéalisation, même si l'on est souvent, et pour cela, bien loin du phantasme dont ils restent porteurs.

Quant aux rapports de la Belgique à la révolution française, ils sont pétris de paradoxes. C'est la révolution de 1789 qui déclenche, par exemple supposé, celle des Pays-Bas autrichiens et de la principauté de Liège, dont l'ensemble correspond plus ou moins à la Belgique actuelle. Paradoxal exemple en effet. Car les Pays-Bas autrichiens sont jusqu'alors en révolte larvée contre les réformes que Joseph II a voulu imposer d'en haut. Des réformes qui coïncident pour une bonne part avec celles que poursuit la révolution française dans son premier temps; celui des notables éclairés. La tolérance religieuse, la confiscation des biens d'Eglise et quelques autres initiatives de raison ne coïncident pas avec le «bon sens» conservatiste de la majorité des Belges d'alors. Maîtres de leurs impôts directs, peu chargés de taxation indirecte comme le sont les Français, ils tiennent à leur système de libertés d'origine médiévale, qui les couvrent contre les intentions prédatrices du pouvoir princier ou nobiliaire.

Leur révolte qui couve est donc essentiellement conservatrice: conservatrice parce qu'ils y voient leur intérêt et que les initiatives du prince leur apparaissent comme autant de bousclements, périlleux à terme, du confort relatif où ils vivent.

Et pourtant, ce sont les événements de Paris qui mettent le feu aux poudres. Les événements plus que le modèle, puisque les révoltés proclament les Etats Belgiques Unis, signe même de leur refus d'une union trop cohérente. Le modèle affirmé se trouve dans la révolution américaine, infiniment moins centralisatrice. La mise en oeuvre aussi qui se fait en tirant à hue et à dia. Le fameux duo Vonck-Vandermoot dont se repaît l'histoire nationale à l'intention des enfants et des braves gens est un faux duo. Les historiens de métier le savent bien, qui peuvent ainsi savourer, en bon élitisme, les dérives du réel au raconté. Le premier, progressiste modéré et timoré ressemble aux révolutionnaires qui guident la révolution française en ses premiers temps. Le second regarde

essentiellement en arrière. Son opposition à Joseph II est celle non d'un «patriote» mais d'un réactionnaire fanatique allant jusqu'à mettre en oeuvre la canaille urbaine (correspondant par anticipation au Lumpenproletariat du XIXe siècle) pour saccager les biens - à bon entendeur salut - des partisans du premier. Particulariste, hétéroclite, conservateur, plus marqué par une certaine «conscience nationale» défensive et immobiliste que par un projet national tourné vers l'avenir, ce courant dominant ne pouvait courir qu'à l'échec. Et c'est le froid retour des Autrichiens pendant qu'en France les événements déferlent en un bouillonnement éperdu.

Dans la principauté de Liège, plus industrielle en ses fondements, donc plus démocratique en ses institutions politiques, le courant est plus radical et y explique le succès des idées de la révolution voisine quand la France conquerra l'ensemble des régions en question. Mais le résultat n'en sera pas moins, dans l'immédiat, là aussi, celui d'une défaite imposée par les troupes étrangères.

Deux ans plus tard c'est, une fois de plus, par les armées étrangères que se règle le destin de ces régions. Au printemps 1792, la France entre en guerre avec les puissances. Et automne, c'est Jemappes et les Français victorieux qui occupent la Belgique (le mot était déjà en usage). Ils sont accueillis aux cris de «Vive la Liberté»! Les cloches sonnent en leur honneur. On les reçoit à bras ouverts. Puisque les Autrichiens sont détestés, puisqu'ils sont leurs ennemis, puisqu'ils n'ont que le mot de Liberté à la bouche, on attend des Français qu'ils offrent l'indépendance tant réclamée. Et que cette indépendance une fois reconnue, on agira, une fois de plus, dans la logique des anciennes libertés médiévales. Le malentendu est énorme. Car cette liberté que les Français proclament l'est dans son principe et ils ne l'imaginent que dans la fusion de ces ensembles à leur propre territoire. Ils sont déçus de voir ces frères libérés des chaînes de la tyrannie faire des manières pour en décider ainsi. La plupart des Belges sont vexés d'être déclarés libres pour se voir requis d'exercer cette liberté en sens unique. A quoi s'ajoutent, pour la perfection du malentendu, la charge des réquisitions et le discrédit des assignats. Il faut moins que la poignée de mois qui sépare la bataille de Jemappes de celle de Neerwinden pour que la mésentente soit totale, sauf en des points précis (Liège et dans le Hainaut). Ayant vaincu à Neerwinden, les Autrichiens sont accueillis dans la liesse, sans être assurés pour autant d'une aide quelconque contre les Français. Les Belges ne considèrent pas cette guerre comme la leur, même s'ils en ressentent les enjeux comme considérables. Pas d'aide particulière aux Autrichiens donc, en hommes, en matériel, en argent.

Quand une nouvelle fois, après Fleurus (juin 1794) les Français sont là, ils tombent sur le pays comme volée de moineaux sur champ fraîchement ensemencé. Le discours libérateur est toujours là, mais la politique déclarée a changé. Ayant frisé la défaite, ayant dû, pour se ressaisir, mobiliser intensivement et vigoureusement la Nation sous l'action concentrée du Comité de Salut public, ils entendent pratiquer, dans un premier temps, une politique de «Pays conquis» sauf sur des points essentiels comme la torture ou la suppression des corps de métiers, ils n'entendent rien changer aux anciens usages. Mais ils sont décidés à tirer du pays tout ce qui leur est nécessaire à la poursuite de la guerre: grains, chevaux, souliers, tissus....Très vite d'ailleurs, les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège seront unis à la France (1er octobre 1795) et toutes les traces des temps anciens seront abolies. Les anciennes provinces éclateront dans les limites des départements nouveaux. C'est en quelque sorte administrativement que la Belgique accèdera, du dehors, aux normes de la nouvelle société proclamé, à Paris, quelques années plus tôt. Pratique, pragmatique, empirique, le Belge («le Belge est marchand» disaient trois des représentants du peuple auprès des armées qui conquièrent ces régions) s'y résignera, à cela près qu'il marquera de l'opposition pour tout ce qui touche à la religion (les Français étaient déconcertés par la grande «bigoterie» des Belges dans l'exercice de leurs pratiques religieuses). Et, de fait, la transposition de l'anticléricalisme aux problèmes belges a quelque chose de disproportionné.

En France, le mouvement révolutionnaire critique l'écroulement des campagnes par l'Eglise (la dîme, les abbayes en commande surtout). La question des biens nationaux avait nourri un puissant courant antireligieux. Rien de cela aux Pays-Bas autrichiens, où la fiscalité était plus faible qu'en France et où ne se notent pas des phénomènes sociaux aussi intenses que ceux suscités par la réaction nobiliaire. Moins de rancœur et de rancune donc. Moins d'hostilité à l'Eglise qui fonctionnait ici comme là, à la manière d'un ciment de consentement social, plus ou moins heureusement (ici plus, là moins) mis en oeuvre.

La principauté de Liège est plus réceptive aux sentiments importés de Paris. Là, le prince est un religieux et il est, tout naturellement, assimilé symboliquement aux torts ressentis d'une société dont l'évolution subit les craquements que les progrès du siècle lui imposent. En atteste, a contrario, la guerre des Paysans, brève flambée de dévotion exacerbée sous le commandement nationaliste et anachronique de petits curés à l'ancienne mode, près du petit peuple rural dont ils partagent les pauvretés et les archaïsmes.

Quant au reste, les structures industrielles des espaces correspondant à la Belgique connaissent, dès le régime autrichien, un haut niveau de densité et de productivité. Incluses par l'annexion dans l'entité privilégiée française, elles bénéficient de tous les avantages que la politique économique de la république, du consulat et de l'empire peut leur conférer. Pendant les deux dernières périodes surtout, dont les tendances politiquement moins radicales leur conviennent, ils connaîtront un développement dont ils s'accroderont fort bien, quoique passivement. Au nombre des facteurs restrictifs intervient évidemment la conscription. Mais tout comptes faits, les départements réunis ne se distingueront pas par un caractère spécifiquement hostile ou réfractaire à la France initiale. L'univers belgo-liégeois du début était riche par son industrie et son agriculture. Il l'était paradoxalement à travers la survivance d'anciennes coutumes, autant de «défenses» contre la pesanteur excessive de l'Etat, de la noblesse et du clergé. Voilà qu'une révolution extérieure vient liquider, pour des raisons inverses, le système qui, cher aux coeurs dans l'immédiat, serait intervenu, à la longue, comme un frein au développement. Que souhaiter de mieux, les choses étant ce qu'elles sont? Mais tout s'y oppose en termes de mentalités acquises. On s'en «accommode» puisqu'il serait absurde de s'y opposer. La rationalité de l'organisation administrative, judiciaire, scolaire s'impose peu à peu à tous et pétrit les mentalités, même si c'est à contre-gré. Le Belge se soumet. Il se résigne. Il participe au changement comme si celui-ci ne le concernait pas. Le premier consul, l'empereur visite le pays. On l'applaudit comme s'il était l'indéfectible souverain. Il est reparti, on re-vaque à ses affaires sans plus y penser.

Tout cela pendant que l'Europe est brassée d'affrontements guerriers démentiels auxquels participent les enfants du peuple, les plus riches restant longtemps exemptés du service. Quand Napoléon perd la partie et que ses adversaires occupent le pays, non sans quelque violence, tout semble se redéfinir dans une indifférence générale de l'opinion. Que pensent, que veulent les Belges? Une poignée de partisans de la France se replieront dans ce qui lui reste de territoires. Ce sont surtout des officiers, des fonctionnaires ou des Belges mariés à des Françaises d'origine. A l'exception de quelques anciens fonctionnaires de l'Autriche, bien peu réclament le retour au prince qui règne à Vienne. Quant à la Hollande à laquelle on parle de joindre les anciens départements réunis, qui irait s'enthousiasmer de cette idée? Et pourtant c'est cette solution qui fut adoptée. Avec un souverain qui n'est pas loin de mener la politique du prince éclairé comme ceux qui l'ont précédé dans ce rôle, Napoléon Bonaparte, Joseph II. Mais avec, au contraire de ce qui s'est passé sous la période française, une absence de conviction des autorités dans la proclamation des principes, une absence de référence

à ce qui doit rendre glorieux le destin des peuples et qui procède des bases lointaines, inconfiscables, de la révolution.

Un prince qui, d'en haut, se veut soucieux de la prospérité économique de son peuple et aussi du développement intellectuel qui en est le complément. Qui le veut dans les froides exigences d'une raison calviniste, décidée, impérative et éradicante. Qui soulève contre lui l'ensemble des provinces du sud. mais le fait dans une conjonction de contraires, inaperçue sur le moment. Avec un nord sous-industrialisé (à l'exception de Gand dont les dirigeants restent orangistes) attardé dans une opposition archaïsante linguistico-religieuse avec, parfois, l'invocation des dialectes locaux contre la langue néerlandaise présentée comme étrangère. Avec un sud industrialisé (appuyé en cela par le roi: la Société Générale lui est due), qui véhicule contre Guillaume des idéaux de liberté politique tirés de la révolution française et qu'il ne veut tolérer. Et c'est l'explosion de 1830. Avec des références permanentes à la révolution de juillet, elle-même fille, dans une certaine mesure, de la grande révolution. Avec un personnel politique d'hommes souvent jeunes, dont la formation, sous l'Empire, était tout imprégnée, par delà celui-ci, des grands principes révolutionnaires. La Belgique qu'ils façonnent l'est à l'image implicite et explicite de ceux-ci. Combien de fois a-t-on cité la constitution belge comme un modèle du genre. les lignes directrices de la Déclaration des Droits de l'Homme y figurent, explicitement ou non. Mais ces libertés, il faut sans cesse le rappeler, appartiennent à la composante notabiliaire de la révolution, celle qui l'a dominée, sauf la brève période populaire et égalitaire de 1792 à 1794. Il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler que le pouvoir est censitaire et n'est exercé que par quelques-uns qui «gèrent le troupeau». Il faudra attendre le mouvement socialiste pour le voir contesté par les composantes populaires. Mais, à la différence du Comité de Salut public, infiniment plus radical dans son exercice, le socialisme belge s'intégrera dans les structures dominantes en leur donnant un alibi d'humanisme.

La logique de la révolution française marque aussi profondément les organisations administratives et judiciaires du pays. Il est étonnant, de ce point de vue, que la limite des départements, devenus provinces, est restée inchangée de 1795 à 1963. mais, dans leur fonctionnement, un élément-clé du système français est absent: le préfet, symbole et instrument d'un pouvoir central omnipotent qui n'est pas dans la pratique profonde de ces régions.

Cette Belgique, d'un modèle français qui remonte à la révolution française a été, depuis, profondément modifiée. Elle l'a été principalement sous la poussée du mouvement flamand qui réfléchit lui-même une

constante des mouvements revendicatifs en Belgique. Avec une aile catholique conservatrice qui donne assaut aux notables locaux, de langue française, au nom d'une volonté populaire liée à l'Eglise et une aile libérale modérément progressiste qui veut donner aux Flamands de justes droits (ainsi déjà Van der Noot et de Vonck, lors de la «révolution» brabançonne de 1789).

Depuis, on sait l'évolution des choses en Belgique. La centralité du pouvoir et l'unité de la loi tendent actuellement à disparaître. Régionalisation avec renvoi du pouvoir vrai aux régions (contrairement à la France où le même principe proclamé et mis en oeuvre passe difficilement dans la réalité politique). Particularisation de la loi, avec institution de dispositions dérogatoires aux dispositions générales pour les communes à facilités en fonction de considérations qui leur sont propres.

Mais le problème de l'héritage de la révolution française se pose en des termes généraux qui dépassent le cas de la Belgique. Il se pose en effet en termes de société.

La révolution française institue l'âge de l'idéologie. Elle la fonde sur une série de principes qui imprègnent l'histoire européenne des XIX et XXe siècles. Qui l'ont imprégnée plus en termes de contestation que d'affirmation. Mais dont la contestation, dans un mouvement dialectique permanent, en se liant, plein d'aléas, à l'abattement ou à l'exercice du pouvoir, a contribué à l'affirmation d'un type de société qui continue de s'en proclamer l'héritière.

Simultanément, notre société est celle de la mort des idéologies. Tout dans le vécu quotidien en atteste. La religion n'est plus contestée comme elle le fut en ces temps de principes flamboyants. La pratique religieuse n'a jamais été aussi basse. Mais la référence à l'évidence du rôle moral général de l'Eglise n'a jamais été aussi implicite, quoique dans l'ambiguïté. Importance de la fréquentation de l'enseignement religieux, quoique le religion n'y joue plus son rôle. Succès des voyages du Pape en même temps que les principes qu'il proclame ne sont pas pris à la lettre et même au sérieux par la majorité de ceux qui se réclament de lui.

Le problème de la guerre à connotation idéologique est toujours là, évoqué chaque jour, de manière quasi obsessionnelle. Mais dans le fond des consciences, tout se passe comme si la certitude était qu'elle n'aura pas lieu. Et si elle avait lieu, qui pourrait affirmer qu'elle ferait naître les grands sacrifices de Valmy, de Jemappes et des batailles napoléoniennes qui en sont en partie l'héritage?

La révolution française véhiculait un idéal d'émancipation humaine

par l'accès à l'instruction que l'on pourrait élargir, en termes actuels, à la culture. Mais qu'en est-il dans nos pays? On vient de s'effrayer, un peu partout en Europe, de la proportion insoupçonnée d'analphabètes. Il existe une extraordinaire panoplie de moyens techniques pour multiplier la connaissance et l'art. Mais que véhiculent les cassettes et les programmes des médias? Le meilleur et le pire. Le pire en termes quantitatifs, dans la mesure où le but poursuivi n'est pas celui du perfectionnement intellectuel et sensible du grand nombre, mais le rendement économique. Sous la forme la plus élémentaire et la plus intéressée. Celle, précisément que dénoncent les esprits libéraux dans les reproches qu'ils font aux théories marxistes, d'être «économistes».

Une poursuite effrénée qui a pris la forme, au cours des dernières années, d'une publicité manipulatrice dont l'un des effets pervers les plus évidents et les moins reconnus, est d'anéantir le sens des mots. De faire employer, par paradoxe, un concept pour son contraire, une situation pour son inverse, «dénaturant», dans le sens profond du terme, toute représentation du terme et par osmose, de tous les termes. Avec, pour corrélation, le triomphe des «faiseurs» sur celui des «concepteurs» de la société. Des gérants sur les idéologues. Le «retrousseur de manches» l'y emporte sur le «penseur» marqué peu à peu d'une irréfutable dérision. D'où l'inversabilité des rôles en politique. Le passage d'une formation politique à l'autre en toute impunité, selon les intérêts du mandataire et contre la volonté du mandant; le camouflage de la spécificité et des symboles politiques; la tolérance proclamée qui n'est trop souvent que la dissimulation d'ambiguïtés plus facilement négociables grâce à un tel artifice. Société du look. Société en trompe-l'oeil.

On s'apprête à «commémorer» la révolution française bien plus qu'à la célébrer. Une bonne affaire, de jolis spectacles, en somme pour quelques-uns.... Une énorme équivoque dans la mesure où l'ère des idéologies est morte.... Provisoirement du moins, on peut l'espérer, car aucune société ne peut éternellement se gérer comme une chose.

Il est deux idées forces inconfiscables et la révolution française leur a donné un statut quasi définitif: celle de la Justice et celle du Bonheur, intimement couplées sous les termes d'Égalité et de Fraternité.

Jamais les sociétés n'ont disposé comme maintenant d'une capacité de produire infiniment biens et services, grâce à la technique.

Jamais aussi, compte tenu de cette donnée récente, les sociétés n'ont été marquées d'inégalités aussi choquantes. Inégalités de nation à nation, inégalités spectaculaires à l'intérieur des nations, aussi bien

des riches que des pauvres. Cela se résoud par un discours paternaliste d'une horrible duplicité. On gère par charité la misère des peuples pauvres et celle du quart monde qui se développe à l'intérieur des peuples riches. On y subsidie les agriculteurs pour qu'ils ne produisent pas et l'on assure aux plus démunis de quoi survivre, le nez sur la vitrine de l'opulence. Tout cela parce que c'est conforme aux «lois du marché», celles qui ont triomphé avec l'avènement des concepteurs de la Liberté. Étonnant retour au caritativisme de l'ancien régime à travers les normes économiques que la Révolution a instituées.

Quant au Bonheur, alors que tant d'acquis devraient y mener, quelle étrange sensation que celle d'une population «individualisée» jusqu'à la désespérance, inondée par les moyens de communication de facilités et de motivations, mais comme déprimée par le cloisonnement du consommateur-roi, consommateur-esclave où elle est plongée; prisonnière de l'apparence par laquelle «on» la tient.

Est-ce pour faire une nouvelle fois diversion que d'autres thèmes sont développés?

Ainsi l'Europe. L'Europe «supranationale» des Droits de l'Homme? Tel est le motif proclamé. Mais à l'application, il n'est question que d'autre chose: le marché. Celui de 1992-1993. Un marché de marchands qui ne pourront, vu sa taille, qu'être de pouvoir renforcé. Des lobbies autrement puissants, pour l'exercice des pouvoirs, que ceux qui émanent, en principe, souverainement de «la Nation». Une Europe dont, dès maintenant, il n'est jamais dit qu'elle contribuera à l'épanouissement de ses habitants, mais bien qu'ils devront s'adapter à une concurrence de fer d'autant plus acharnée qu'en fait, elle ne sera le propre que de quelques capitaines d'industrie (Benedetti, Bouygues, Maxwell, Goldschmidt et autres...) se livrant, sous les yeux de la plèbe hébétée et éblouie, à des combats titanesques dont on ne voit pas ce que celle-ci y gagnera....

Un dernier mot: la Révolution était l'irruption triomphale, dans la société, d'idées généreuses et générales, espérées valables en tout temps et en tous lieux comme s'il existait un destin et une condition éminents de l'homme.

Nos sociétés ont proclamé une sorte de loi des situations particulières, relatives au temps, aux lieux et aux situations considérés. Par appréhension plus approfondie des choses? Ou par commodité escamotante des situations vraies et des droits vrais, non de l'Homme, mais des hommes?



Léonard Defrance (1735-1805) Un épisode de la suppression des couvents

le monde socialiste belge et la révolution liégeoise de 1789, des origines à 1940.

philippe raxhon

La Révolution française a suscité un immense flot de publications depuis son crépuscule.

L'interprétation socialiste du phénomène révolutionnaire est l'une des plus riches approches historiques à notre disposition. Les ouvrages de Jaurès, Mathiez ou Soboul restent des références solides que l'historien ne peut éviter. Mais qu'en est-il pour un événement local comme la Révolution liégeoise, qui à la fois possède son développement historique propre et qui s'inscrit dans un mouvement atlantique.

D'emblée, notons que l'interrogation que nous portons aujourd'hui se greffe à une question fondamentale qui mérite d'être posée: que signifie «1789» dans le monde socialiste des origines jusqu'à nos jours, dans son discours et sa culture. Beaucoup plus modeste, notre article reposera sur quelques axes: après un rappel historique, nous étudierons l'impact de la commémoration du centenaire de la Révolution liégeoise comme point de cristallisation des tendances en présence. Nous examinerons l'apport de l'historien libéral Henri Pirenne et les approches nouvelles soulevées par une meilleure appréciation de la question économique et sociale pendant la révolution, et qui est à l'origine de méthodes d'investigation historique et d'une prise en considération plus large des dimensions révolutionnaires dans l'histoire européenne.

rappel historique.

La Révolution liégeoise peut s'articuler en quatre phases distinctes mais complémentaires si l'on considère l'évolution d'un phénomène révolutionnaire comme un ensemble(1).

Une première phase est préparatoire. Elle se présente d'une part comme une longue dégradation des rapports institutionnels entre les différents corps sociaux, et d'autre part comme une récession sociale au sein d'une société pourtant en expansion industrielle, dans le bassin mosan ou la cité lainière de Verviers, et dans des campagnes qui ne

subissent pas le joug de grands propriétaires terriens mais où la fiscalité est très mal répartie. On assiste aussi à une meilleure diffusion des idées par la presse et le livre.

Une deuxième phase s'identifie à une rébellion ouverte non pas directement contre le pouvoir, mais en réaction à son fonctionnement défectueux. Elle commence le 18 août 1789, le jour où une émeute populaire renverse la magistrature en place. Largement influencés par la France, les Liégeois axent néanmoins leur révolution sur une dimension culturelle différente de celle sur laquelle reposent les principes de l'Assemblée constituante française. Liège se tourne vers son passé et ses traditions, elle souhaite purger ses institutions, non les détruire, il s'agit moins d'une révolution que d'une rénovation. Liège s'exerce alors à un jeu diplomatique long de plusieurs mois, en tentant vainement de convaincre son évêque irascible de retrouver son siège épiscopal, et en cherchant l'appui de Frédéric-Guillaume II. Les troupes prussiennes occupèrent pacifiquement Liège jusqu'en avril 1790 puis s'en allèrent, laissant les Liégeois face à l'Empire. Contraints au raidissement et à la guerre, les révolutionnaires se radicalisent et la petite armée liégeoise résistera trois fois aux offensives des troupes impériales. Isolée et épuisée, n'ayant pas reçu de la France un soutien officiellement sollicité, Liège ouvre ses portes aux Autrichiens en janvier 1791. Le prince-évêque est restauré et applique une politique de répression très rude à l'encontre des Liégeois réfractaires à son pouvoir, bien qu'une bonne partie des patriotes liégeois ayant pris la fuite, se soient exilés en France au contact de laquelle ils vont apprendre la révolution.

Dans un troisième temps, la guerre est déclarée le 20 avril 1792, elle se solde par la victoire de Jemappes le 6 novembre, et l'entrée triomphale des Français à Liège le 28 novembre. Entre décembre 1792 et mars 1793, l'on assiste à une extraordinaire effervescence révolutionnaire liégeoise où il n'est plus question du passé, si ce n'est pour rompre avec lui. La Révolution liégeoise se calque sur la Révolution française, et perd en originalité ce qu'elle gagne en principes modernes. Une Convention liégeoise est élue au suffrage universel et le peuple liégeois vote le rattachement à la République française: c'est la poussée idéologique la plus forte de la révolution. En mars, les armées françaises battent en retraite et les Autrichiens ramènent dans leurs bagages le prince-évêque de Méan qui pratiquera une véritable politique de Terreur blanche. En France, les Liégeois à nouveau exilés connaîtront entre eux, et à leur échelle, le conflit girondin-montagnard et le système de la Terreur révolutionnaire.

Le 27 juillet, jour de la chute de Robespierre, après une campagne

éclatante, l'armée française libère Liège une seconde fois. Ici débute la quatrième et ultime phase de la Révolution liégeoise. Désormais, la politique révolutionnaire universaliste va se muer en une entreprise de conquête, jusqu'à l'absorption définitive de la principauté à la France, le 1er octobre 1795.

une commémoration historique, baromètre de l'opinion.

Le centenaire de la Révolution liégeoise de 1789 fut l'occasion d'un certain nombre de manifestations favorables ou hostiles à l'événement, dont l'étude nous permet aujourd'hui de cerner avec plus de précisions les tendances qui se dégagent autour d'une question historique à l'ordre du jour, alimentée par une actualité chaude et un contexte de crise sociale, en ce dernier quart du XIXe siècle belge. Le souvenir de la Révolution se fait public, il sort des livres, des archives, et des têtes pour descendre dans la rue, et son degré de réceptibilité mesure en quelque sorte l'importance qu'il a pu prendre dans la mémoire des gens.

Le débat sur les corporations permettra aux auteurs de se situer par rapport à la révolution(2) qui les a supprimées et d'aborder de front l'actualité de la question sociale.

Le principal avantage que reconnaissent les libéraux est une extension croissante du commerce et de l'industrie dont l'essor n'est plus paralysé par aucune entrave. La liberté économique est aussi précieuse que la liberté d'expression, tous les individus du corps social, à terme, y trouveront leur compte: «La liberté donnée à l'industrie, la suppression(...) des barrières du commerce n'ont fait que commencer l'oeuvre, c'est à l'activité, à la moralité du travailleur de l'achever(3).

Ces derniers étaient les premiers à pâtir du système corporatif, enchaînés à leur milieu de travail(4). En outre, ce système périssait: «la révolution française n'a fait que donner le coup de grâce à cette institution expirante»(5).

La réponse catholique sera notamment fournie par Godefroid Kurth, le célèbre historien de l'Université de Liège. Il fera observer que l'abolition des corporations a plongé l'ouvrier dans la misère physique et l'insécurité morale qui le poussent à se jeter de manière irréfléchie dans un combat idéologique dont le socialisme sème les germes pour récolter les fruits d'une nouvelle tempête révolutionnaire. Sans Le Chapelier, Marx n'aurait pas été; et c'est une des raisons pour laquelle le libéralisme

fait le jeu du socialisme habile à absorber tout dans sa sphère(6). Kurth et ses amis discuteront sur ce thème lors de conférences données à l'occasion du centenaire de la Révolution liégeoise.

a. optique catholique: la fête de la trahison.

Durant les six premiers mois de l'année 1889, les Catholiques prennent donc les devants lors de conférences publiques données au cercle catholique Concordia, place Saint-Lambert, et publiées dans la presse locale. Elles furent rassemblées par la suite en un volume, et la dernière d'entre elles est datée du 20 août 1889. J. Demarteau en est l'éditeur, il les a préalablement fait paraître dans son journal *La Gazette de Liège*. Elles sont organisées par la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, fondée en 1880(7) dans un contexte de lutte aiguë entre les «cléricaux» et les libéraux, mais aussi de perfectionnement des méthodes d'investigation historique dont Kurth à Liège est l'un des moteurs puisque dès 1874 il constitua des séminaires de travaux pratiques en histoire à l'Université de Liège. G. Kurth en personne se chargera de la mise à feu en donnant à première conférence(8). Il sera suivi par Amédée de Ryckel sur la fin de la nationalité liégeoise et le peintre Jules Helbig sur les beaux-arts pendant la révolution. Gustave Francotte(9) évoquera la destruction de la cathédrale Saint-Lambert tandis que Fernand Gonne étudiera Bassenge. Joseph Demarteau se chargera des répercussions de la révolution sur les classes populaires liégeoises en consacrant à ce thème les 200 dernières pages d'un volume qui en compte 350(10). Le tableau que donne Joseph Demarteau est une condamnation absolue d'un événement qui à Liège balaya les établissements d'instruction et de bienfaisance, les corporations ouvrières et religieuses, les libertés populaires, dont celle, fondamentale entre toutes, de pratiquer sa religion. Mais la révolution, c'est aussi la débâcle économique, la disproportion instaurée entre les salaires et les prix, la famine et la misère généralisée, la pratique d'une justice plus rigoureuse que celle des princes, un accroissement continu de la délinquance, la conscription cet impôt du sang, et les innombrables émeutes du désespoir qui jalonnent l'histoire du régime français. La Révolution de 1789 est la plus éprouvante calamité qu'ait connue l'histoire de Liège: «J'accuse devant vous la Révolution d'avoir retardé d'un siècle l'instruction du peuple à Liège et d'y avoir odieusement distrait du soulagement des pauvres et des malheureux, ces trésors de générosités amassés par nos pères, et qu'un siècle n'a pas suffi à nous rendre! Je l'accuse d'avoir violé ou supprimé toutes les libertés populaires, renversé toutes les institutions protectrices de l'ouvrier, d'avoir, pour de longues et cruelles années, restreint son travail, abaissé son salaire, élevé le prix de ses aliments, de lui avoir enlevé la sécurité, souvent le pain et la vie»(11).

C'est cependant Kurth qui lança la première attaque fulgurante, dans un texte ponctué par les «torrents de sang», les «douleurs indicibles» et les «passions féroces». La révolution française selon Kurth est avant tout une banqueroute(12). En effet, elle «n'a point payé ses dettes au genre humain puisqu'elle n'a tenu aucune de ses promesses»(13). Elle a fait perdre à la France, «le plus beau des royaumes après celui du ciel»(14), son rang de puissance européenne(15) et sa stabilité intérieure(16). Mais l'intérêt de Kurth se porte d'abord sur le travailleur, le premier à avoir pâti de la révolution: «La vraie victime de la Révolution(...) c'est celui au profit duquel la Révolution a prétendu se faire, c'est l'ouvrier»(17). Car les deux baumes de sa détresse, la religion et la corporation furent mis en pièces par la révolution qui supprima deux traits d'union, l'un avec le ciel et l'autre avec la terre, qui plaçaient l'ouvrier sous le signe de l'universelle charité et de l'assistance professionnelle, et l'inséraient dans un réseau relationnel protecteur depuis la vie terrestre jusqu'à la vie céleste en lui conférant une identité, une unicité. «Il n'était pas le triste prolétaire sans Dieu mais non sans maître, qui traîne sur le pavé de nos grandes villes ou devant le zinc des cabarets son existence de mécontent et de déclassé»(18). La révolution a anéanti les deux stimulations de la vie humaine, la foi en Dieu par la religion révélée et la foi dans le travail par l'union consentie. La révolution n'a pas libéré l'ouvrier, elle l'a désorienté, déconnecté de son univers, désarticulé, à un moment où, plus qu'à tout autre, il avait besoin du principe religieux et corporatif pour survivre, à l'heure des mutations industrielles et du règne grandissant du capital qui ne lui laisse plus que «le choix entre la sainte résignation du chrétien et le désespoir sauvage du révolté»(19). Alors Kurth, fougueux, s'emporte contre «la grande voix de la Révolution qui s'élève plus haut que la voix des douleurs populaires, et qui redit: Laissez faire, laissez passer!»(20). Hostile au libéralisme, Kurth l'est aussi à l'égard du socialisme et de la lutte des classes: «Il (l'ouvrier) ne va plus à l'Eglise écouter l'Evangile de Jésus-Christ, il court au cabaret écouter l'Evangile de Karl Marx et de Bakounine, et il invente des cérémonies laïques qui ne sont que des parodies sacrilèges du vieux culte oublié. Puis, il rétablit la corporation, non pas, comme autrefois, sur la base de la charité mutuelle entre patrons et ouvriers, mais sur celle de la haine de l'ouvrier contre le patron»(21). Certes l'ancien régime connaissait des abus, mais on pouvait y porter remède autrement que par une révolution dévastatrice(22) qui en engendra de bien plus graves. Ainsi Kurth ne peut que conclure: «Et c'est au moment où l'univers entier constate la banqueroute de la Révolution qu'on nous invite à en célébrer l'anniversaire! Et c'est dans notre Belgique, dont le sang a coulé en 1789 pour la défense des principes que la Révolution a violés, c'est dans ce pays de Liège, dont la Révolution a détruit la vieille et glorieuse nationalité, qu'il se trouve des esprits assez égarés ou assez aveugles pour se faire les

zélateurs d'un si étrange jubilé! Il y a là non seulement un outrage à la patrie belge, mais aussi un défi au bon sens du public»(23).

b. optique libérale: l'ordre et la liberté.

La riposte libérale ne se fera pas attendre. H. Renault publia dans la presse puis sous forme de brochure plusieurs réponses aux attaques des catholiques(24). H. Renault qui utilise F. Henaux et Borgnet déclare que la révolution rendit la liberté à Liège immolée par le pouvoir épiscopal qui avait réduit la principauté à la misère morale et physique. D'autre part, le centenaire doit être fêté, ne fût-ce que pour montrer aux cléricaux qu'ils ne sont plus les maîtres de la cité mosane comme il le furent durant des siècles. D'ailleurs les conférences de la Société d'art et d'histoire «font tout bonnement partie d'un plan complet d'éreintement et de dénigrement de tout ce qui touche, de près ou de loin, au mouvement révolutionnaire de 1789»(25). La première lettre de Renault du 30 mars 1889, p.5 à 10 dans la brochure, est une réponse à la conférence d'Amédée de Ryckel(26). La seconde du 2 avril 1889, p. 10 à 16, réplique à G. Francotte(27). La troisième du 10 avril 1889, p. 16 à 25 est dirigée contre J. Demarteau(28). La quatrième réfute la condamnation de Bassenge par F. Gonne(29). En conclusion, ces conférences catholiques, des «hérésies historiques»(30) selon lui, ne sont qu'une machination: «L'ordre est parti de haut, croyez-moi, et le plan de la campagne qui se poursuit(...) n'a d'autre but que de réagir contre la consécration que va donner à l'oeuvre immense de rénovation sociale entreprise au siècle dernier(31), l'anniversaire de cette révolution, a été soigneusement élaboré à l'évêché, qui a distribué les rôles et dicté à chacun sa tâche»(32). A Liège en 1889, il n'est pas un parti qui ne craint les complots. Renault rédigea également une notice historique dans laquelle il insiste sur les circonstances de sa publication, «en ce moment où le parti clérical relève partout(...) la tête et tente de reconquérir un pouvoir que nous Liégeois, nous lui avons si longtemps et si opiniâtrement disputé»(33). La brochure s'achève par un appel invitant les Liégeois à célébrer le centenaire de la Révolution liégeoise: «Liégeois des villes et des communes flamandes, Liégeois des villes et des communes wallonnes, ouvriers, bourgeois, nous vous convions à célébrer, le 20 octobre, le glorieux anniversaire de notre Révolution. L'union des citoyens de toutes les classes a fait, dans le passé, la grandeur du pays de Liège. Cette même union assurera, dans l'avenir, le développement progressif de nos libertés et de nos institutions»(34). Ainsi, alors que les catholiques avaient appelé à l'unité contre le centenaire, les libéraux font de même mais pour le fêter. La crise entretenue autour de la célébration n'est-elle pas pour les meneurs de ces tendances une excellente occasion de raffermir leurs partis respectifs, en les poussant

à camper sur leur position à propos d'une question historique justement à l'heure où les deux forces principales du pays sont écartelées sur leur gauche et leur droite par la question sociale?(35). De surcroît, en ce qui concerne les libéraux, embellir une révolution passée que l'on veut réussie est une manière de se préserver d'une autre révolution future que l'on voudrait empêcher, et à quoi les libéraux substitueraient volontiers, un «développement progressif des libertés et des institutions», comme sans doute celui souhaité par Fabry et consorts, aux yeux de Renault en tout cas. La fête du 20 octobre se déroula-t-elle dans l'union et l'allégresse? Nous allons le voir(36).

c. la manifestation libérale du 20 octobre.

Cette manifestation commémorative a incontestablement une dimension politique dans la mesure où bien entendu l'opinion catholique la rejette et l'opinion socialiste en est exclue, comme nous allons le voir. Elle ne put servir que les intérêts des libéraux, c'est-à-dire ceux des organisateurs. Par ailleurs, le cortège du 20 octobre est, selon nous, la plus importante manifestation de masse organisée pour célébrer le souvenir de l'époque révolutionnaire liégeoise. Le comité pour les festivités du centenaire était composé d'un président d'honneur en la personne de l'ancien président du Sénat de Sélys(37); la co-présidence revint au bourgmestre d'Andrimont et au président de l'association libérale X. Neujean(38). H. Renault, l'auteur de ces brochures, fut l'un des trois secrétaires. Le 20 octobre à 10h., un cortège s'ébranla de l'avenue Rogier en direction de la place du Marché, il était constitué par les pompiers de Liège, les corps de musique, les Sociétés de la ville, des groupes folkloriques et d'étudiants, la Société royale des ex-officiers de l'armée belge, un char allégorique avec les figures de Fabry, de Chestret, de Donceel et Bassenge. A l'Hôtel de ville, une réception et des discours patriotiques accueillirent la foule. A partir de 14h., des spectacles gratuits furent donnés au Théâtre Royal, au Gymnase et au Pavillon de Flore. Enfin, à 15h30, un banquet se tint dans la grande salle des fêtes du Conservatoire royal de musique où Frère-Orban(39) prit la parole. A la soirée, des illuminations diverses, des bals populaires et un feu d'artifice conclurent cette journée(40). Celle-ci se déroula sans incident notable et fut un succès puisque le cortège rassembla quelque 12.000 participants, selon le rapport du commissaire en chef J. Mignon qui termine par une intéressante remarque: «L'officier qui les (gendarmes) commandait a refusé de placer ses hommes en peloton pour ouvrir la marche du cortège disant qu'il était requis pour aider au maintien de l'ordre et non pour faire partie de la manifestation»(41). Doit-on pour autant clore le centenaire de la Révolution liégeoise de 1789? Non.

d. optique socialiste: une manifestation en faveur du suffrage universel.

En effet, la fédération liégeoise du parti ouvrier organisa une manifestation parallèle le 10 novembre 1889. Dès le 13 juillet 1889, le Cercle des Equitables travailleurs de Saint-Gilles mit sur pied une manifestation et un banquet démocratique pour commémorer la prise de la Bastille(42). Mais le 13 octobre au local socialiste La Populaire situé place Verte, devant 350 auditeurs, deux ténors du socialisme belge prirent la parole: Célestin Demblon(43) et Jean Volders(44). Demblon fut parlementaire, journaliste et littérateur. Le 4 juin 1882, il était entré à l'Association libérale de Liège où il se heurtera vite à Frère-Orban. Il finira par s'affilier au parti communiste en 1923. J. Volders était employé de banque et militant libéral aux côtés de P. Janson. En 1884, son orientation politique se radicalise et il devient membre de la Ligue républicaine. Délégué de la Générale ouvrière au Congrès de 1885, il se lancera dans le journalisme et sera notamment rédacteur en chef du Peuple. Au cours de cette réunion du 13 octobre 1889, Volders affirma, selon le rapport du commissaire Mignon, que «les promoteurs de la manifestation qui aura lieu à Liège le 20 octobre courant pour célébrer le centenaire de la Révolution liégeoise de 1789 avaient manqué de tact et de politesse à l'égard du parti ouvrier liégeois en ne l'invitant pas à désigner des délégués pour faire partie du comité organisateur et il (Volders) a recommandé aux ouvriers de ne pas participer à la manifestation, de ne pas lui montrer d'hostilité cependant, mais de prendre cela comme une comédie qui pourra les divertir sans bourse délier. Il les a engagés à assister tous à la manifestation que doit faire au 10 novembre prochain, le parti ouvrier liégeois»(45). Le mot d'ordre est donné. Le 27 octobre un dénommé Bernimolin de Grivegnée, déclara à La Populaire que «nous (les ouvriers) avons (...) aussi bien le droit de manifester que les libéraux, c'est du reste l'ouvrier qui a fait la révolution de 1789 et c'est à lui qu'il appartient de la glorifier»(46). Le lendemain, un appel officiel du comité organisateur(47) est lancé aux travailleurs. Il définit les revendications des participants dont la principale est la proclamation du suffrage universel: «Il y a un siècle, nos ancêtres montaient à l'assaut à l'Hôtel de Ville, s'emparaient du gouvernement de la Cité, et obtenaient sans verser une seule goutte de sang, le rétablissement de leurs antiques franchises! Nous fêterons ce glorieux événement en réclamant à notre tour, par une manifestation calme et pacifique, du peuple liégeois, la reconnaissance des droits que garantit à tout citoyen belge l'article 25 de la Constitution»(48). Le 6 novembre, un nouveau meeting a lieu à La Populaire, où se retrouvent 350 personnes dont une centaine de houilleurs. Th. Blanvalet(49) fit un discours en haussant le ton quand il déclara «que les ouvriers liégeois devaient se montrer dignes de leurs ancêtres de 1789 (...) (et) se mettre

à même de monter à l'assaut des hôtels de ville capitalistes si on persistait à ne pas faire droit à leurs revendications»(50). Ceci dit, la journée du 10 novembre se passa sans incident, le cortège(51) rassembla 1212 manifestants selon la police mais les organisateurs en avaient prévu 2035(52). La majorité des slogans revendiquait le suffrage universel mais aussi le droit à l'insurrection(53). Un seul orateur prit la parole, Célestin Demblon(54) qui ne ménagea pas la manifestation du 20 octobre en dénonçant la presse qui avait assimilé les spectateurs aux manifestants pour en grossir le nombre. Il estima en outre que «ce n'était pas à Monsieur Frère-Orban de prendre la parole au banquet (...), c'était au citoyen Janson(55) qu'aurait dû être dévolue cette tâche»(56). La manifestation fut pacifique, mais toujours est-il que le 8 décembre 1889, le bourgmestre d'Andrimont prenait un arrêté qui interdisait les rassemblements sans autorisation spéciale, «considérant que depuis plusieurs jours, des bandes ou cortèges circulent dans les rues de la Ville et se livrent à des manifestations pouvant amener le désordre»(57).

La célébration du centenaire de la Révolution liégeoise a montré combien un fait historique pouvait comporter de messages idéologiques et de leçons politiques. Elle réveilla les oppositions larvées des partis et des hommes, elle mit à nu les intérêts des factions, les rivalités de clans, mais aussi les espoirs de chacun. On crut bon de se servir de l'histoire comme d'un trésor de réponses.

Nous constatons donc ici une première émergence dans le monde ouvrier belge, d'un souci du passé lié à 1789. Qu'en était-il dans l'historiographie, avant et après la commémoration?

henri pirene et le rôle du quatrième état.

Le souci d'étudier la Révolution liégeoise apparaît dans la littérature historique à la fin des années 1830, où un premier conflit oppose deux tendances incarnées par le libéral Ferdinand Henaux et le catholique Etienne-Constantin de Gerlache. Henaux mit l'accent sur une révolution spécifiquement liégeoise et trahie par la France. De Gerlache condamna sans appel le mouvement révolutionnaire liégeois, misérable copie des affaires françaises. Mais tous les deux, historiens d'un Etat unitaire et partisans du suffrage censitaire, s'accordaient au même diapason pour dénoncer les idées républicaines et l'intervention française sur ce qui devait devenir le territoire de la Belgique. La première grande synthèse sur la Révolution liégeoise est l'oeuvre d'Adolphe Borgnet, en 1865. Il inséra Liège dans un contexte international mais il négligea les archives allemandes et françaises. De plus, sa vision de la révolution est limitée à

une lutte entre des patriotes à la tête d'un peuple, et un camp clérical homogène. Borgnet trouve face à lui un adversaire, pilier de l'évêché de Liège, le chanoine Joseph Daris. Une querelle similaire et contemporaine oppose H. Francotte et J. Kuntziger sur la question de l'influence des Lumières françaises dans la principauté de Liège, qui est reconnue alors comme pouvant être soumise aux influences extérieures: l'idée que la Révolution liégeoise trouve sa source dans la Révolution française fait son chemin.

Le déchirement de l'unionisme, l'accent mis sur l'originalité liégeoise, l'histoire réduite à son aspect institutionnel, le poids de l'unitarisme et le rejet presque physique de la France donnent à la Révolution liégeoise une couleur toute particulière en cette première partie du XIXe siècle.

Les choses évoluent dans le dernier quart du 19e siècle avec l'émergence de la question sociale. Nous venons de le voir avec le premier centenaire.

Le début du XXe siècle voit naître deux nouveautés dans le paysage de l'historiographie révolutionnaire belge, l'une vient de l'Université libre de Bruxelles, l'autre des mouvements wallons qui se créent dans les régions de Charleroi et de Liège. Les uns, grâce à des auteurs comme Ch. Pergameni, vont apprécier avec un oeil plus critique l'occupation française et l'apport des principes révolutionnaires français chez nous. Le sans-culotte n'est désormais plus seulement un boucher altéré de sang. Les autres décèleront entre les deux mouvements révolutionnaires français et liégeois, un certain nombre de valeurs positives qui confirment sinon l'identification des deux peuples à une même culture, au moins des intérêts à défendre en commun. Ces deux rameaux nuanceront à son profit le mouvement révolutionnaire en général. La première guerre mondiale raffermirait brutalement cette francophilie naissante, née de la fraternité des armes, tout en renforçant la foi des historiens belges dans l'unitarisme et le rejet de toute forme d'occupation, et en confirmant la puissance de la tendance issue de l'école bruxelloise avec des noms comme Suzanne Tassier, ou bien sûr Henri Pirenne.

Rappelons que Henri Pirenne (1862-1935) fut professeur à l'Université de Liège, et de Gand, dont il fut recteur en 1919. Pirenne n'est pas un homme d'après-guerre, sa carrière scientifique débute dès 1882 avec la publication de son mémoire de fin d'études sur Sedulius de Liège. Mais l'édition des tomes de son Histoire de Belgique consacrés à la période révolutionnaire est postérieure à 1918(58). Pirenne distingue très bien la Révolution brabançonne et la Révolution liégeoise toutes deux favori-

sées par l'onde de choc parisienne; mais «le même heurt qui a ébranlé les Belges et les Liégeois a ramené les premiers en arrière, tandis qu'il poussait les seconds en avant»(59). Pirenne se pose alors la question fondamentale: «D'où vient cette différence? L'attribuer à la race, c'est ne rien dire. L'instinct ethnique a précisément en histoire la même valeur que la vis dormitiva, par quoi le médecin de Molière explique le sommeil. Comment d'ailleurs opposer l'un à l'autre, le conservatisme flamand et le libéralisme wallon, quand on voit les Wallons du Hainaut et du Namurois, au cours de la Révolution brabançonne bien plus éloignés des tendances liégeoises que les Flamands de Flandre, qui ont fourni au Vonckisme la plupart de ses partisans? C'est dans la constitution politique et dans l'état social des populations qu'il faut chercher la solution du problème, et elle apparaît dès lors assez simple»(60). Trois constatations s'imposent d'emblée. D'abord l'aspect anticlérical de la Révolution est relégué au second plan. Ensuite Pirenne ouvre la voie à une interprétation socio-économique cohérente de la Révolution liégeoise sur laquelle nous reviendrons abondamment(61). Enfin lorsqu'il réfute l'existence d'un instinct ethnique, vise-t-il les théories racistes dont le succès allait croissant depuis le début du siècle, ou l'un des arguments invoqués par les séparatistes extrémistes wallons et flamands pour fracturer l'Etat belge? En tout cas l'unitariste qu'il est, prête le flanc à la critique et P. Recht, dont nous reparlerons, ne s'en privera pas. En effet, «en niant la possibilité d'existence d'une âme collective wallonne à côté d'une âme collective flamande (...) il (Pirenne) contredisait précisément le postulat qui apparaît comme un leit-motiv à chaque chapitre de sa prodigieuse Histoire de Belgique: l'existence d'une âme belge, d'une conscience collective belge, c'est-à-dire d'une vis dormitiva belge»(62).

Mais revenons à Pirenne lorsqu'il s'attache à la problématique socio-économique des révolutions liégeoise et brabançonne. Il faut avant tout considérer dans l'espace liégeois «le caractère essentiellement industriel de la principauté (qui) y a fait pénétrer dans la bourgeoisie quantité de parvenus et d'hommes nouveaux, aussi ennemis des privilèges, aussi impatients des vieilles traditions sociales, aussi amateurs de progrès et d'égalité»(63). Ainsi, «la prépondérance de la grande propriété foncière dans les Pays-Bas a autant favorisé les conservateurs que celle de l'industrie a favorisé les novateurs dans le pays de Liège»(64). Donc les revendications des Liégeois sont celles de novateurs? Pirenne nuance, selon lui la Révolution liégeoise n'est pas une révolution tournée vers l'avenir ou le passé, elle procède des deux tendances. Mais les éléments constitutifs de la synthèse ainsi établie, qui donnent une cohérence propre à la Révolution liégeoise, se heurtent plus qu'ils ne fusionnent, et déterminent par leur ricochets le parcours original de cette

étonnante révolution. En somme, si le point de convergence des courants est la Paix de Fexhe, son interprétation est la source des divergences: «En se plaçant sous son (la Paix de Fexhe) égide, comme les Brabançons sous celui de la Joyeuse-Entrée, les deux premiers ordres recouvraient leurs antiques prérogatives et la Révolution aboutissait, pour eux, à n'être qu'une restauration. Or, les démocrates pouvaient, eux aussi, sans rien sacrifier de leur programme, se réclamer de la paix de Fexhe. Car bien différente de la Joyeuse-Entrée, elle ne consacrait aucun privilège, et le vague même de ses termes se prêtait merveilleusement à l'interpréter en faveur de la souveraineté nationale (...). Ainsi le vieux compromis du XIV^e siècle était acceptable pour tous les partis. Les uns l'invoquaient pour rétablir le passé, les autres pour organiser l'avenir»(65). Et cette révolution devient paradoxale puisque «la tradition et le progrès se superposaient sans se confondre»(66). On fut proche de l'harmonie, mais «comme les liquides de densité différente que vient agiter une même secousse et qui se pénètrent un moment avant de reprendre leur équilibre, ils parurent tout d'abord devoir s'associer et agir de concert»(67). Ainsi, les partis prirent rapidement leurs distances. Entre un clergé imbu de ses prérogatives conservatrices, et des patriotes pressés sur leur gauche, toute tentative de réconciliation fut de plus en plus illusoire. Parce que l'origine de cette révolution était socio-économique, elle ne pouvait se contenter de s'achever sur un compromis politique entre trois états représentés, qui s'esquissa les quelques jours pacifiques postérieurs au 18 août 1789. En effet, «dans ce pays essentiellement industriel, ce n'était pas le Tiers, c'était le quatrième Etat qui l' (Ancien Régime) avait renversé apportant à la Révolution ses forces qu'il n'avait encore essayées que dans des émeutes(68). Mais cette révolution qu'il avait faite, c'était la bourgeoisie qui allait en recueillir les fruits (...), la bourgeoisie nouvelle, lettrée, active, travailleuse, optimiste et confiante dans le progrès, qui, sortie du peuple, se croyait le peuple lui-même et se figurait qu'en s'affranchissant, elle affranchissait l'humanité»(69).

Le rôle moteur du prolétariat dans la Révolution liégeoise et sa récupération par la bourgeoisie, voilà l'un des apports historiographiques d'H. Pirenne. Mais cette récupération bourgeoise n'a pas la valeur de duperie dénoncée par des marxistes; sans être légitimée comme telle, elle n'en demeure pas moins justifiable parce qu'inscrite dans l'ascension progressiste de l'histoire selon Pirenne. C'est pourquoi la suppression des taxes communales le 25 août 1789 est une «faiblesse»(70), le peuple est alors poussé par «les excitations des meneurs que suscitent toujours les émotions populaires»(71) et bientôt, «la Révolution semble tourner à l'anarchie»(72). En outre, «les revendications politiques de la bourgeoisie se sont transformées dans les esprits

populaires en convoitises sociales»(73). Or le terme «convoitise» qui désigne un désir avide, est autrement plus péjoratif ou en tout cas plus suspect que celui de «revendication». Mais où Pirenne quitte à nouveau les rails de l'historiographie libérale classique, c'est lorsqu'il insiste sur la déviation des principes contenus dans la Déclaration des droits de l'homme au profit d'une classe: «Comme la majorité de l'Assemblée constituante, ces révolutionnaires liégeois ne vont donc pas jusqu'au bout dans l'application des droits de l'homme»(74). Cette affirmation prononcée, il rejoint immédiatement les rangs de l'idéologie libérale: «Leur libéralisme (celui des chefs révolutionnaires), si démocratique qu'il soit, s'arrête aux limites du prolétariat. Au reste ce prolétariat qui leur a donné le pouvoir n'en demande pas davantage et continue à les soutenir»(75). Le va-et-vient contradictoire entre deux philosophies de l'histoire fait à la fois la faiblesse et la richesse de Pirenne. D'une part l'historien est en porte-à-faux et freine en quelque sorte la dynamique explicative et constructive qu'il veut imprimer à l'histoire humaine. D'autre part il offre à l'homme la liberté de contourner les lois de cette histoire. Ainsi dans l'exemple des deux phrases de la dernière citation apparaît le clivage intellectuel de Pirenne entre une perception marxiste et une appréciation libérale de la Révolution liégeoise. Non, Pirenne ne fut pas un historien marxiste, mais sa démarche explicative tient de l'osmose entre les principes du matérialisme historique et la tradition historiographique libérale belge. Le miracle de Pirenne est peut-être d'avoir réalisé l'exploit de concilier une philosophie de l'histoire cohérente, globalisante et pertinente avec la liberté humaine, l'autonomie réactionnelle et imprévisible de toute individualité. Il y a chez cet homme une collusion entre une atmosphère intellectuelle marxiste ou «marx-sante» et un héritage familial libéral(76) indélébile, qui lui délivre ce souci du syncrétisme(77) rarement retrouvé chez un penseur.

Désormais, les études d'histoire économique et sociale vont se succéder, comme celles de D. Brouwers(78), F. Dumont ou I. Delatte sur les biens nationaux, pour constater que c'est la grande bourgeoisie urbaine, et non la paysannerie ou les finances publiques, qui bénéficiera de l'«un des plus formidables transferts de biens immobiliers que l'histoire économique européenne ait enregistrée»(79).

Dans la lignée des rénovateurs de l'historiographie révolutionnaire liégeoise, P. Recht est sans doute le plus stupéfiant. Recht était docteur en droit, avocat à Namur et inspecteur des bibliothèques publiques, il faut l'élève de Dieudonné Brouwers et de Franz Van Kalken. Le pavé qu'il jette dans la mare du monde des historiens provoquera des remous salutaires parce que son livre est décapant ou mieux, «si suggestif», comme l'écrit Magnoste(80).

L'objectif premier de Recht est de démontrer que la Révolution liégeoise fut un mouvement de masse «dû, en ordre principal à des causes économiques et sociales, un mouvement aussi profond que la Révolution française et se développant parallèlement à cette dernière»(81). La Révolution liégeoise possède sa physiologie remarquable. Non seulement elle n'est pas quantité négligeable à côté de son illustre voisine, mais en outre elle ne se confond pas avec elle, possédant sa destinée authentique. Dès lors, la volonté de changement des populations locales était une réalité incontestable: «Jusqu'à présent, on était porté à croire que la Révolution liégeoise avait été un mouvement dont, certes, les préoccupations économiques et sociales n'avaient pas été totalement absentes, mais un mouvement, en ordre principal, politique, sous la direction des chefs liégeois de l'opposition, et non pas un mouvement de masse. Après la lecture de l'étude aussi précieuse que succincte de M. Brouwers, on prend connaissance du mouvement irrésistible qui entraînait toutes les campagnes wallonnes de la principauté, tous les habitants du plat pays, dans l'orbite de la Révolution liégeoise de 89, qui elle-même se mouvait et se développait dans l'orbite de la Révolution française de la même année»(84). Cela dit, l'Ancien Régime ne fut pas l'unique cible du mouvement, à un point tel que les chefs révolutionnaires très vite «redoutèrent nettement une seconde révolution»(83). Or c'est la peur qui ralentit la révolution et la perdit. Ici, Recht va beaucoup plus loin que Pirenne qui décelait déjà la puissance d'un quatrième Etat mais en limitait l'indépendance en le liant au sort de la bourgeoisie. Cette puissance du quatrième Etat, Recht lui prolonge une conscience, ce qu'évitait Pirenne. Chez Recht, l'autonomie des masses populaires est telle qu'elle est récupérée par la bourgeoisie non pas naturellement et selon les lois du progrès comme l'entendait Pirenne, mais expressément, difficilement, de justesse, dans un climat de lutte, de défiance et de frayeur, comme l'atteste la correspondance des meneurs patriotes qui n'ont pas compris qu'en période révolutionnaire, l'immobilité c'est la mort: il faut aller à droite ou à gauche»(84).

En définitive, la marge de manoeuvre du Tiers Etat vainqueur est beaucoup plus courte et ses gestes plus périlleux face à un mouvement populaire affichant une maturité exemplaire dont la force est capable de désarçonner la bourgeoisie triomphante, et la lucidité prête à esquisser cette duperie dont se contentait si bien Pirenne(85). Pourtant son interprétation dérape; outre l'historiographie libérale, c'est à présent les nouvelles méthodes d'investigation historique qu'il juge insuffisantes. En effet, «on ne peut expliquer économiquement l'enthousiasme des Wallons à servir dans les armées de la révolution et de l'Empire, ni l'hostilité des paysans flamands à la conscription, comme on n'a pu expliquer économiquement la différence entre les réactions différentes

des deux sensibilités flamande et wallonne en face de la révolution liégeoise» (86). Il critique explicitement, mais de manière simpliste, la doctrine marxiste: «Assurément, les matérialismes historiques orthodoxes estimeront qu'à la base de l'anticléricisme, il y a quelque chose d'économique (...). Mais cet anticléricisme procède avant tout du sentiment voltairien du Wallon; et c'est tellement évident, que dans les provinces belgiques, le Flamand, tout aussi atteint par la crise de 1788 que le Wallon de la Principauté, n'en suit pas moins docilement les moines vandernotistes» (87). Ainsi, les références idéologiques de Recht sont floues, parfois même ambiguës, si l'on se souvient que son ouvrage fut écrit en 1933 et lorsqu'il affirme que l'état d'esprit qui à la fin du XVIIIe siècle présidait au rapprochement franco-wallon «ressemble à une sorte de *volksgeist*» (88). Or donc, si au XIXe siècle, c'était l'aspect institutionnel et religieux qui distinguait les révolutions brabançonne et liégeoise, si durant le premier quart du XXe siècle, ce sont les conditions économiques qui jouèrent ce rôle, maintenant c'est la question ethnique qui entretient la séparation. Bref, la Révolution brabançonne et «la Révolution liégeoise sont aussi différentes l'une de l'autre que les deux peuples, les deux cultures, les deux sensibilités, les deux tempéraments qui coexistent dans la Belgique actuelle» (89). Recht associe une nature wallonne à la Révolution liégeoise (90) et une nature flamande à la Révolution brabançonne, tandis que Pirenne tenta de démontrer l'interpénétration des révolutions dans les différents territoires puisque la Révolution brabançonne s'est répandue dans le Hainaut, alors que des éléments vonckistes flamands se rendirent à Liège pour poursuivre leur action révolutionnaire (91). Pourtant, lorsque Recht explique l'influence française par «le facteur ethnique, trop négligé au XIXe siècle, par la similitude de race, de langue, de culture, de moeurs, d'habitudes, de concepts ethniques, sociaux et politiques et par une notion identique de la liberté humaine» (92), il est en contradiction flagrante avec ses références économique-sociales initiales et il agit exactement comme les historiens bourgeois qu'il prétend dénoncer. L'introduction du facteur racial dans son processus explicatif parasite inévitablement le concept de classe grâce auquel il faisait de la révolution un mouvement de masse. D'autre part, cette «notion identique de la Liberté humaine» est une expression malheureuse car elle laisse penser que la sensibilité des êtres à la liberté, bien qu'humaine comme il le précise lui-même et donc universelle, se modifie pourtant selon les latitudes, ce qui ouvre la voie non seulement à la ségrégation raciale mais encore à la ségrégation culturelle, attitude qui commençait en ces années 1930 à rencontrer un succès d'autant plus vif qu'elle alimentait les idéologies totalitaires en expansion (93).

Ceci dit, les jugements de Pierre Recht s'apaisent d'eux-mêmes lorsqu'ils sont remis dans le contexte d'une actualité belge dont ne se départit jamais l'historien. Le conflit communautaire est présent à chacune de ses pages, c'est la raison pour laquelle Recht tend à croire que «la Principauté, c'est-à-dire la grande majorité de la Wallonie, fut vraiment ce qu'elle est dans une définition proposée jadis par Jules Destrée: «Le pays au nord de la France où l'on parle le français». Il est bon de le rappeler aujourd'hui, car en présence de l'insolence avec laquelle l'existence de la frontière linguistique est rappelée aujourd'hui, les journaux wallons de notre époque commencent à prendre un ton qui ressemble singulièrement aux discours et aux écrits d'il y a 140 ans...»(94). Par ailleurs le penchant disproportionné des historiens belges à l'égard de la Révolution brabançonne est calculé: «les historiens officiels considèrent la Révolution liégeoise comme un épisode d'un intérêt purement anecdotique, et ne s'en occupent que succinctement et comme à regret, tandis que la Révolution brabançonne, rétrograde et anti-française prend à leurs yeux l'importance d'une époque, typiquement belge, qui se trouve dans la ligne d'évolution normale de l'histoire nationale» (95). Les historiens belges ont minimisé en la ridiculisant la portée de la Révolution liégeoise car «il est certain que l'explosion liégeoise de 1789 est, de tous les événements de l'histoire de Belgique celui qui est le plus gênant pour les thèses traditionnelles» (96). Une dernière preuve que l'ouvrage de Recht est une réaction à l'historiographie antérieure et monocorde nous est fournie par l'aveu qu'il fait lui-même du volontaire petit coup de pouce polémique donné à son interprétation de l'histoire: «il convient toutefois de ne pas exagérer l'opposition entre Flamands et Wallons, laquelle n'est intéressante à signaler que parce que les historiens officiels la passent sous silence» (97). C'est la raison pour laquelle il consacre entièrement l'une des trois parties de son livre, et c'est nouveau, à la frontière linguistique pendant la Révolution (98).

En définitive, pour Recht, l'étude de la Révolution liégeoise doit déboucher sur des horizons nouveaux, elle devient le point d'appui, mieux, la clé de voûte d'une histoire de la Wallonie à écrire: «l'histoire vraie de la Wallonie reste en somme encore à faire, presque rien n'existe à cet égard, et ma seule ambition, en publiant cette étude, est d'en avoir écrit, tant bien que mal, une page qui se rapprochait de la réalité» (99).

En guise de conclusion: l'absence d'une synthèse socialiste de la Révolution liégeoise.

Aujourd'hui, s'il n'est plus un historien belge qui nie l'apport du marxisme en tant que philosophie de l'histoire -et la méthodologie en usage dans la science historique contemporaine le démontre- une approche marxiste cohérente et complète de cette Révolution liégeoise n'a jamais vu le jour. La tentative de Maurice Bologne peut nous permettre de mieux comprendre cette situation.

M. Bologne (1900-1984) fut bibliothécaire de l'Académie des Beaux-Arts de Liège en 1921, attaché de cabinet du ministre Huymans des Sciences et des Arts en juin 1925, professeur dans l'enseignement secondaire. Il fut également sénateur du Rassemblement Wallon de 1968 à 1974. Son étude (100) est courte mais capitale car il est sans doute l'unique historien socialiste de la Révolution liégeoise avant 1945. Il deviendra l'un des porte-parole de la tradition historiographique francophile wallonne après la deuxième guerre mondiale. Selon lui, «La Révolution liégeoise est un vaste mouvement populaire provoqué par la misère des prolétaires et des paysans et dirigé par la bourgeoisie dans le but de créer un Etat démocratique bourgeois. Bourgeois, ouvriers et paysans sont unis pour la conquête de la démocratie politique. La petite noblesse elle-même soutient les chefs du mouvement» (101). Par ailleurs, la distinction est très nette entre la Révolution liégeoise qui naît à Liège, capitale de la Wallonie et «la Révolution brabançonne (qui) est une révolution thioise» (102).

L'idée maîtresse de Maurice Bologne, qui se définit comme historien marxiste (103), est que la Révolution liégeoise ne fut pas une entreprise aux gains exclusivement bourgeois. Si la bourgeoisie a bénéficié de ses retombées, la masse a tiré profit de son exercice et de l'expérience vivante d'élan vers l'émancipation sociale qu'elle constitue. La Révolution vit sur ce double souvenir, ces deux conséquences définies sur des plans divergents. Et en définitive, la bourgeoisie, mauvaise joueuse, s'est révélée être également mauvaise calculatrice puisque son adversaire de classe s'est assumé au tocsin de la Révolution mis en branle par les tenants de cette même bourgeoisie, dépassant ce pour quoi cette dernière le destinait, être un instrument au service de son succès. Ici Bologne se distingue de Recht pour qui l'échec de la Révolution en est bien un, même s'il conserve la valeur d'une leçon de mise en garde. Bologne relativise cette vision de l'échec parce que la conscience de classe autonome des masses qu'il perçoit dans la Révolution liégeoise s'est perpétuée jusqu'à la prise de conscience de l'autonomie wallonne.

C'est la courbe d'une révolution permanente qui se trace dans l'esprit de Bologne et qui relie le révolutionnaire liégeois de 1789 et le militant wallon de 1939, dont l'action finira par être payante. D'échec, Bologne glisse à la notion d'étape, de jalon dans la lutte pour le printemps des peuples encore à naître, le printemps du peuple de Wallonie.

Mais comment l'historien peut-il concilier la doctrine marxiste universaliste avec un sentiment d'appartenance à une nation wallonne aussi puissant que celui qui anime ses promoteurs comme Bologne? Au fond, la carence d'une solide interprétation marxiste de la Révolution liégeoise vient peut-être de ce dilemme. La Révolution française, par l'universalisme qu'elle revendique se moule parfaitement dans le quadrillage idéologique marxiste, alors que la Révolution liégeoise cherchant son originalité pour conserver son identité qui sous la plume des historiens socialistes fédéralistes doit également être le reflet de l'identité wallonne dans une Belgique artificielle, ne peut qu'être mal à l'aise dans ce quadrillage disproportionné pour elle, sauf si elle s'inclut dans le mouvement français; mais alors, l'historien marxiste n'a plus de raison d'être wallon. Bologne le sait, et pour trouver un équilibre, il oscille entre Marx et Proudhon (104) qui lui est opposé dans sa conception du fédéralisme. L'auteur wallon avoue d'ailleurs suivre la doctrine de Proudhon «telle qu'elle est commentée et complétée par les disciples de Proudhon» (105). Sans doute qu'une plus longue interrogation sur le problème lui aurait permis de dominer ces contradictions et non le contraire, mais dans son avertissement, Bologne reconnaissait n'avoir réalisé qu'une «brève esquisse». Là peut-être réside sa faiblesse puisque l'expérience d'une telle interprétation ne sera pas renouvelée en profondeur, laissant vierge un champ historiographique qui méritait un défrichage analytique plus conséquent allant dans ce sens.

NOTES

(1) Cf. Paul HARSIN, La Révolution liégeoise de 1789, Bruxelles, 1954.

(2) La loi Le Chapelier du 14 juin 1791 interdit toute coalition entre les citoyens de même profession. Elle marque la suppression des corporations.

(3) A. VISSCHERS, Institutions de Prévoyance, dans Patria Belgica. Encyclopédie nationale ou exposé méthodique de toutes les connaissances relatives à la Belgique ancienne et moderne, physique, sociale et intellectuelle. Deuxième partie: Belgique politique et sociale. Bruxelles, 1873, p.152.

(4) Cf. V. MIRGUET, Aperçu de la vie & de la civilisation du peuple Belge à travers les âges. Huy, 1893, p. 233: «Elles (les corporations) parquent les ouvriers en de véritables castes, d'où il leur est à peu près impossible de sortir». Voir également J.S. LEWINSKI, L'Évolution industrielle de la Belgique. Bruxelles-Leipzig, 1911, 440 p. L'une des pre-

nières histoires économiques de la Belgique.

(5) G. CRUZEN, Principaux défauts du système corporatif dans les Pays-Bas autrichiens à la fin du XVIII^e siècle, dans, Revue de l'instruction publique en Belgique, Gand, 1887, t. XXX, p.280.

(6) Dans le même ordre d'idées, cf la réflexion de L. GRANDMAISON, Huy pendant la Révolution française. Liège, 1891, p. 120: «L'Evêque de Liège (...) compta parmi ses plus ardents adversaires un certain nombre de nobles et même quelques dignitaires ecclésiastiques, qui favorisèrent de tout leur pouvoir une révolution qui devait être bientôt si fatale aux nobles et aux prêtres. C'est le même rôle que celui joué aujourd'hui par les doctrinaires libéraux lorsqu'ils donnent la main aux socialistes et aux radicaux». Cet avertissement est important puisque tout en nous affirmant que le parti du prince ne formait pas un bloc, l'auteur en appelle, en cette fin du 19^e siècle, à l'unité des forces conservatrices catholiques comme libérales, tiraillées sur leur gauche par des dissidences dans un climat de conflit social.

(7) G. MATERNE, La Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège. 1880-1980. Liège, Mémoire de licence Ulg, 1985-86.

(8) Cf. Infra.

(9) Il s'agit du frère d'Henri Francotte. Gustave Francotte (1852-1925) était docteur en droit (1874), il fit une carrière politique et devint ministre de l'Industrie et du Travail (1902-1907). cf. P. VAN MOLLE, op. cit., p.149.

(10) Conférences de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège, Liège, 1889.

(11) J. DEMARTEAU, La Révolution française à Liège et les classes populaires, dans, Conférences de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège. Liège, 1889, p. 147.

(12) Or «il se trouve des naifs (...) pour participer au centenaire d'une banqueroute». G. KURTH, Le Bilan de la Révolution française, dans, op. cit., p. III.

(13) Ibid.

(14) Id., p. VII

(15) Id., p. VIII: «La France est une nation déchue».

(16) Id., p. X: «La France est une nation malade».

(17) Id., p. XI.

(18) G. KURTH, op. cit., p. XII

(19) Id., p. XIII.

(20) Id., p. XIV.

(21) Id., p. XV.

(22) Cf Id., p. XXI: «Je ne veux pas qu'on réduise ma fracture, quand le chirurgien s'appelle Marat, et ma migraine me devient chère quand je vois l'instrument que Robespierre avance pour la guérir!».

(23) Id., p. XXVI. La polémique ira désormais bon train. Cf. E. BEAUJEAN, Flandrisme et Wallons sous le règne des Cobourgs. Liège, 1890, p. 81: «sitôt les fêtes du centenaire annoncées, Légis (J. Demarteaue) et ses acolytes anonymes se mirent à fulminer dans le journal de l'évêque (La Gazette de Liège) contre l'idée de consacrer des fêtes en l'honneur de gueux, voleurs, pillards, etc., qui s'étaient révoltés contre le meilleur des souverains qui accordait à ses sujets catholiques toutes les libertés, y compris celle de s'affilier aux loges maçonniques». Il écrit plus loin, P. 82 que «la Révolution liégeoise de 1789 (est) une des plus légitimes que l'histoire ait enregistrée».

(24) H. RENAULT, Quelques lettres extraites du journal de Liège en réponse aux conférences données au cercle catholique La Concordia sur la Révolution liégeoise et suivies de la biographie de Jacques-Joseph Fabry publiée par Alph. Leroy dans la Biographie nationale. Liège, 1889, 50 p. Malgré nos recherches, nous n'avons pu identifier ce H. Renault. Nous savons simplement de lui qu'il collaborait au journal libéral Le Journal de Liège. En outre, il faut savoir qu'en 1947, une certaine madame S. Delrulle-Renault, descendante du révolutionnaire Jacques-Joseph Fabry, offrit un buste de ce dernier à la Ville de Liège. Nous pouvons nous poser la question de savoir dans quelle mesure H. Renault n'était pas alors lui aussi un descendant de Fabry, chargé de

défendre son ancêtre par la plume lors du centenaire de la Révolution. Mais ceci reste à l'état de pure hypothèse.

(25) H. RENAULT, op. cit., p. 2. C'était encore l'avis de G. de Froidcourt, quelque 60 ans plus tard; «En 1889, lors du centenaire de la Révolution, on organisa tout un mouvement, cristallisation d'un état d'esprit qui, ne s'attachant qu'à des détails et à des mesquineries, n'avait qu'un but: celui de dénigrer le grand mouvement social et politique de la fin du XVIII^e siècle»; G. DE FROIDCOURT, Les hommes sont égaux en Droit. Histoire d'une inscription «révolutionnaire», dans, La Vie wallonne, 1951, t. XXV, p. 135-139.

(26) A. DE RYCKEL, La fin de la nationalité liégeoise, dans, op. cit., p. 3 à 26.

(27) G. FRANCOITTE, Destruction de la cathédrale Saint-Lambert par la Révolution liégeoise, dans, op. cit. p. 73 à 110.

(28) J. DEMARTEAU, La Révolution française à Liège et les classes populaires, dans, op. cit., p. 145 à 345.

(29) F. GONNE, Un type de révolutionnaire liégeois, Jean-Nicolas Bessenge, dans, op. cit., p. 111-144.

(30) H. RENAULT, op. cit., p. 33.

(31) Toujours dans cet esprit de polémique, cf. L. GRANDMAISON, op. cit., p. 119: «on a présenté l'anniversaire de 1789 comme celui d'une révolution qui aurait renversé au pays de Liège un gouvernement despotique et qui aurait délivré nos pères de l'esclavage. C'était vraiment trop compter sur l'ignorance de nos concitoyens...».

(32) H. RENAULT, op. cit. p.26

(33) H. R. (ENAULT), Petite notice historique à propos du centenaire de la Révolution liégeoise. Liège, 1889, p. 12-13. Dans le même ordre d'idées paraît d'abord dans La Meuse des 9 et 11 mars 1889 puis en brochure anonyme une courte biographie de de Chestret: Souvenirs de la Révolution liégeoise ken 1789. Liège, 1889, 28 p. L'auteur est le baron J. De Chestret de Haneffe dont nous avons déjà parlé plus haut.

(34) H. R. (ENAULT), Petite notice...., p. 16.

(35) C'est l'opinion de H. VAN LEYNSEELE et J. GARSOU, Frère-Orban, le crépuscule 1878-1896. Bruxelles, 1954, p. 140: «Le rapprochement des radicaux et des doctrinaires fut scellé le 30 juin 1889 dans un banquet de seize cents couverts organisé en l'honneur de Janson et de Graux. Frère-Orban ne put y assister, mais, le 20 octobre, les libéraux liégeois ayant à leur tour organisé une réunion pour célébrer le centenaire de la révolution liégeoise, il saisit l'occasion et dans son allocution, appuya de son effort la réconciliation esquivée (...) et invita ses auditeurs à jurer de maintenir l'union libérale reconstituée».

(36) L'ouvrage de L. LINOTTE, Les manifestations et les grèves de Liège de l'An IV à 1914 (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 53). Louvain, Paris, 1969, p. 45, nous a permis de découvrir les rapports de police qui servent de base à l'analyse des festivités du centenaire.

(37) Il s'agit du baron Ed. de Selys Longchamps (1813-1900), naturaliste et homme politique libéral. Député en 1848, sénateur de 1855 à 1900, il fut président du Sénat de 1880 à 1884. C.P.VAN MOLLE, Het Belgisch Parlement, 1894-1972. Le Parlement belge, 1894-1972. Gand, 1972, p. 112-113

(38) X.Neujean (1840-1914) était docteur en droit, représentant libéral de Liège en 1878-1894 et 1900-1912. Ministre d'Etat en 1912.

(39) Cf Infra.

(40) Archives de la Ville de Liège, Ordre Public, 1ère Partie, Carton XLVI, 1889, A 61.

(41) A.V.L., O.P., 1ère Partie, XLVI, A 46.

(42) A.V.L., O.P., 1ère Partie, XLVI, A. 43.

(43) Sur Célestin Demblon (1859-1924), voir M.Kunel, Notice sur Célestin Demblon, dans, Biographie nationale, 1967-68, t. XXXIV, col. 205-209. A Liège, le 14 juillet 1889, Demblon déclara: «Il y a encore deux Bastilles à prendre: le capitalisme et le clergé. J'espère avoir bientôt une république sociale belge où chacun aura tout à gagner même Léopold»; L.LINOTTE, Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de

1831 à 1914. Inventaire sommaire des archives de la sûreté publique de la province de Liège (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 34). Louvain-Paris, 1964, p. 68. Cf aussi W. THIBAUT, Les Républicains belges. 1787-1914. Bruxelles, 1961, p. 136 et suivi. Enfin, sur ce thème et le regard de la presse en particulier, voir P. GERIN et M.-L. WARNOTTE, La Presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 65). Louvain-Paris, 1971, p. 32 et suivi.

(44) Sur J. Volders (1855-1895), on consultera L. DELSINNE, Le Parti Ouvrier Belge des origines à 1984. Bruxelles, 1955, p. 136-138.

(45) A.V.L., O.P., 1ère Partie, XLV, A. 64.

(46) A.V.L., O.P., 1ère Partie, XLV, A. 64.

(47) Composé de Th. Bianvalet, Guisset, J. Van Dalem.

(48) A.V.L., O.P., 1ère Partie, XLVI, A. 71. Article 25: «Tous les pouvoirs émanent de la nation. Ils sont exercés de la manière établie par la Constitution». Le 20 octobre déjà, la façade de La Populaire était ornée d'un transparent représentant une femme tenant en main un drapeau rouge et foulant aux pieds une inscription: Constitution belge - Article 47. A côté de la femme, un forgeron déposait un bulletin de vote dans une urne, à l'autre côté on voyait un lion. A.V.L., O.P., 1ère Partie, XLVI, A. 25. Article 47: «La Chambre des représentants se compose des députés élus directement par les citoyens payant le cens déterminé par la loi électorale ...».

(49) Th. Bianvalet (1855-1894). Instituteur, journaliste, fondateur de L'Avenir et de Le Perron Liégeois. Membre du P.O.B. dès 1885, il deviendra avec Demblon, l'un des principaux socialistes liégeois. Cf L. FLAGOTHIÉ-MUSIN, Mémoire ouvrière, 1885-1985, n°6. Histoire des Fédérations: Liège. Bruxelles, 1985, p. 205.

(50) A.V.L., O.P., 1ère Partie, XLVI, A. 68.

(51) A.V.L., O.P., 1ère Partie, XLVI, A. 80.

(52) Tous ouvriers, et l'on constate que la majorité d'entre eux étaient de la région verviétoise: 350 d'Ensisval, 225 de Dison, 500 de Verviers, 225 de Jemeppe, 25 de Flémalle-Haute, 300 de Flémalle-Grande, 50 de Herstal, 50 d'Ans, 50 d'Angleur, 50 de Pepinster, 60 de Seraing, 60 de Chênée, 30 de Tilleur, 30 de Saint-Nicolas, 30 de Grivegnée.

(53) Sur les pancartes brandies, on pouvait notamment lire: «Mon droit - Suffrage universel - Egalité - Fraternité - Solidarité», «A bas l'article 47, ou la mort», ou encore la transcription intégrale de l'article 35 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen votée par la Convention montagnarde le 23 juin 1793: «Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque partie (portion) du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs».

(54) Qui, dans Paris à Liège. Vision du XVIIIe siècle. Liège, 1905, p. 7, comparait la Révolution française à une «rougeoyante explosion d'équité».

(55) P. Janson (1840-1913) était docteur en Philosophie et Lettres et en Droit. Homme politique libéral progressiste, il devint sénateur de Liège en 1894, et ministre d'Etat en 1912.

(56) A.V.L., O.P., 1ère Partie, XLVI, A. 70.

(57) Bulletin Ad. de la Ville de Liège. Liège, 1889, p. 1143.

(58) H. PIRENNE, Histoire de Belgique. Bruxelles, 1921, t. V, 584 p. Remarquons que l'ouvrage était complètement écrit dès le 11 novembre 1915.

(59) Id., p. 504.

(60) Ibid.

(61) Pirenne déplora longtemps son absence: «l'histoire économique du Pays de Liège n'a guère jusqu'à aujourd'hui attiré l'attention des travailleurs»; H. PIRENNE, Esquisse d'un programme d'études sur l'histoire économique du pays de Liège, dans Fédération archéologique et historique de Belgique. Annales du XXIe Congrès. Liège, 1909, t. II, p. 18.

(62) P. RECHT, 1789 en Wallonie. Considérations sur la révolution liégeoise. Ses causes

de son échec. - La frontière linguistique. Liège, 1933, p. 21.

(63) H. PIRENNE, op. cit., p. 505.

(64) Id., p. 506.

(65) Ibid.

(66) Ibid.

(67) Id., p. 521.

(68) Cf H. PIRENNE, op. cit., p. 506: «Pour ces pauvres gens réduits à des salaires de famine, l'espérance de vivre à bon marché dévoilait tout à coup l'essentiel de ces droits de l'homme dont on leur prêchait depuis quelque temps les vertus mystérieuses».

(69) Id., p. 519.

(70) Id., p. 524.

(71) Id., p. 525.

(72) Ibid.

(73) Ibid.

(74) Id., p. 534.

(75) Ibid.

(76) Peut-être parce que, comme le dit A. VERHULST, Conclusion: L'actualité de Pirenne, dans La fortune historiographique des thèses d'Henri Pirenne. Acte du Colloque organisé à l'occasion du cinquantenaire de la mort de l'historien belge, Archives et Bibliothèques de Belgique, numéro spécial 28. Bruxelles, 1986, p. 149, Pirenne a été «l'enfant de son siècle». Cf p. 152-153: «Ainsi Pirenne a-t-il adapté l'hégélianisme et le marxisme - produits tout comme Darwin et Comte, de l'idée de «lois» du XIXe siècle - à l'idéologie libérale du groupe social auquel il appartenait par naissance».

(77) Le terme «syncrétisme» apparaît déjà dans la préface du t. I de son Histoire de Belgique, éditée en janvier 1900.

(78) D. BROUWERS, La évolution dans les campagnes wallonnes de la principauté de Liège en 1789, dans Annales de la Société archéologique de Namur, Namur, 1926, t. XXXVII, p. 273-314. L'auteur publie ici son meilleur article qui est une approche marxiste de la Révolution liégeoise dans les campagnes qui eurent très vite leurs propres griefs à formuler, et connurent des antagonismes sociaux aussi rudes et complexes que ceux des entités urbaines.

(79) I. DELATTE, La vente des biens nationaux en Belgique et au pays de Verviers, en particulier, dans Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire, Verviers, 1946-47, t. 35, p. 83.

(80) F. MAGNETTE, Compte rendu de F. Dumont, La Révolution liégeoise dans le pays de Charleroi..., dans L.V.W. Liège, 1935-36, t. XVI, p. 130. Cf G. LEFEBVRE, Compte rendu de P. Recht..., dans Annales historiques de la Révolution française, Paris, mai-juin 1934, p. 264: «Il (l'ouvrage de Recht) ne constitue pas un nouveau récit de la révolution liégeoise mais un recueil de réflexions en marge de son histoire, en vue de suggérer des recherches dans des directions négligées jusqu'à présent». Ce compte rendu fort intéressant constitue une comparaison judicieuse des interprétations de la Révolution liégeoise respectivement de Pierre Recht et d'Henri Pirenne.

(81) P. RECHT, 1789 en Wallonie. Considérations sur la révolution liégeoise. Ses causes. - Causes de son échec. - La frontière linguistique. Liège, 1933, préf. non pag.

(82) Id., p. 16.

(83) Id., p. 77.

(84) Id., p. 73.

(85) Cf supra.

(86) P. RECHT, op. cit., p. 177. Cf p. 178: «Peut-être, pour comprendre ces faits inexplicables, faudrait-il employer des méthodes semblables à celles de l'historien du folklore ou de la littérature et ne pas se borner à compter les bonniers des biens-fonds ou les muids de seigle et d'épeautre».

(87) Id., p. 48.

(88) Id., p. 55. Le terme désigne littéralement «l'esprit national». Remarquons quand

même que ce terme était déjà cher au philosophe allemand Herder (1744-1803), et aux Romantiques allemands en général.

(89) Id., préf. non pag.

(90) D'ailleurs, «jusqu'à la fin du XVIII^e siècle Liégeois put être considéré comme synonyme de Wallon»; P.RECHT, op. cit., p. 13.

(91) Voir à ce propos l'article de S.TASSIER, La traque du 11 et 12 octobre 1789 et la neutralité liégeoise, dans R.B.P.H. Bruxelles, 1930, t. IX, p. 148-156. Qui arrive à son heure et qui montre l'accueil liégeois pour des Brabançons fuyant l'Autrichien.

(92) P.RECHT, op. cit., préf. non pag.

(93) Les conséquences extrêmes des thèses bâties sur des conceptions raciales sont illustrées par l'ouvrage du nazi L.Pesch, Le peuple et la nation dans la pensée des historiens de Belgique, Bruxelles, 1944 (version originale parue en 1941), qui aborde toute l'historiographie belge sous l'angle de l'interprétation ethnique. Après avoir flétri l'universalisme de la Révolution française, il attaque Pirenne qui «ne pouvait manquer de déformer l'histoire, quand il se croyait autorisé à se moquer de l'instinct populaire et à le comparer à la «Vis dormitiva» (p. 58)». Selon Pesch, il y a «chez Pirenne, incapacité de la pensée à rendre justice à l'élémentaire et à l'irrationnel (p. 59)».

(94) P.RECHT, op. cit., p. 53-54. Cf p. 45 «En effet, la passion linguistique et la passion patriotique jouent actuellement un rôle de premier plan». L'actualité internationale ne reste pas sans influence sur lui; ne dit-il pas, p. 81, que «Les Franchimontois étaient pour le Gouvernement de la Cité ce que les Catalans sont aujourd'hui pour le Gouvernement de Madrid. Ils voulaient bien marcher avec Liège, mais à la condition que les Liégeois se missent à leur diapason démocratique».

(95) P.RECHT, op. cit., avnt-propos non paginé.

(96) Ibid.

(97) Id., p. 110.

(98) Troisième partie: La frontière linguistique pendant la Révolution, p. 101 à 132. J. DES CRESSONNIERES, op. cit., p. 335, constate qu'à la Révolution, le fossé des consciences est accentué par celui des langues: «Comme si un inexorable destin pesait sur la langue flamande, celle-ci s'était donc affirmée, une fois de plus, l'expression d'un idéal incurablement archaïque (...), l'emblème du passé s'insurgeant contre l'évolution de la société moderne». Et en 1932, dans une conférence prononcée à Liège et parue en revue, F.Brunot, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Paris, expliqua que des révolutionnaires français n'avaient jamais voulu extirper de force la langue flamande, contestant ainsi l'un des griefs francophobes majeurs; Cf F.BRUNOT, Flandres et Français sous la domination française, dans Revue franco-belge, 1932, t. XII, p. 135-180.

(99) P.RECHT, op. cit., préf. non pag.

(100) M.BOLOGNE, La révolution de 1789 en Wallonie, Liège, 1939, 60 p. comme disait M.M. A. (ARNOULD), compte rendu de M.Bologne, La Révolution de 1789..., dans R.B.P.H. Bruxelles, 1941, t. XX, p. 826: «on aime trouver dans l'opuscule de M.B. des figures et des faits que laissent parfois dans l'ombre nos manuels d'histoire nationale».

(101) M.BOLOGNE, op. cit., p. 13, de la seconde édition de 1964 que nous avons consultée et à laquelle nous renvoyons le lecteur.

(102) C'est dans son ouvrage L'insurrection prolétarienne de 1830 en Belgique, paru en 1929, que les conceptions marxistes de Bologne s'expriment le plus explicitement.

(103) C'est dans son ouvrage L'insurrection prolétarienne de 1830 en Belgique, paru en 1929, que les conceptions marxistes de Bologne s'expriment le plus explicitement.

(104) P.Proudhon (1809-1865) était un socialiste français. Il fut le contemporain et adversaire de Karl Marx, il est considéré comme l'un des pères du fédéralisme.

(105) Cité dans R.MOREAU, Maurice Bologne. Une vie, un combat, un objectif. La Wallonie libre et prospère. Charleroi, 1985, Annexe 4: Le fédéralisme en question par Maurice Bologne, p. 169.

(106) Un des premiers historiens belges à l'avoir fait, fut Ch.Pergameni, notamment dans son Maximilien Robespierre. Bruxelles, 1929, 44 p. Il s'agit d'un discours maçonnique prononcé à la Loge «Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis».



Vu du Tage, le splendide quartier de la Baixa reconstruit par POMBAL après le tremblement de terre de 1755. L'incendie d'août 1988 en a détruit la partie contiguë au quartier du Chiado qui escalade la colline à l'arrière-plan gauche de la photo.

CONTRIBUEZ A LA RECONSTRUCTION DE LISBONNE

Les CM s'associent à l'ATELIER DE RECHERCHE ET D'ACTION URBAINES et aux ARCHIVES D'ARCHITECTURE MODERNE pour soutenir l'effort de reconstruction des quartiers de Lisbonne incendiés en août 1988. Travaillant l'un au plan de l'action, l'autre au plan de la recherche scientifique, l'ARAU et les AAM ont pour raison d'être la reconstruction de la ville européenne. Elles ont demandé au Président du Conseil municipal de Lisbonne que la reconstruction se fasse à l'identique, sans modernisme ni spéculation et ce dernier s'y est engagé dans la réponse écrite qu'il a fait parvenir aux deux associations.

Les lecteurs des CM attachés aux grands signes urbains de la culture, dont Lisbonne, marquée par la mixité des fonctions, est un des grands modèles, sont invités à verser leur quote-part, même modeste, avec la mention «Pour Lisbonne historique», au compte n° 210-0916418-14 des A.A.M., rue Defacqz, 14, 1050 Bruxelles.

Des attestations d'exonération fiscale pourront être obtenues pour les sommes dépassant 1.000 FB.

La clôture de la campagne est prévue pour le 31 janvier 1989.

chronique européenne l'espace social est à conquérir

rosine lewin

La dernière brochure de vulgarisation publiée par la Commission des Communautés européennes sur sa politique sociale «à l'horizon de 92» acte sans détours qu'à l'heure du Traité de Rome en 1957, «c'est d'abord du fonctionnement même du marché commun qu'on attend (ait) une certaine harmonisation dans le progrès des divers systèmes sociaux nationaux.»

Cette conception du rôle social de la CCE est qualifiée par les auteurs de la brochure de «minimaliste». Ils l'estiment toutefois «dépassée» depuis 1970. «On ne croit plus, écrivent-ils, que les mécanismes économiques engendrent automatiquement le progrès social et le plein emploi». Et de citer une quarantaine d'actions prioritaires menées par la CCE pour réaliser trois grands objectifs, à savoir le plein et le meilleur emploi, l'amélioration des conditions de vie et de travail, la participation des travailleurs et des partenaires sociaux.

Il suffit d'évoquer ces objectifs pour mesurer l'inefficacité des actions entreprises: la Communauté européenne compte environ seize millions de chômeurs, les conditions de vie et de travail ne se sont pas améliorées dans la plupart des pays-membres, la «dualisation» de la société s'accroît, 45 millions de citoyens ont un revenu inférieur au minimum vital, la participation des travailleurs a régressé partout.

Dans vingt ans, une brochure de la CCE reconnaîtra peut-être qu'en 1988, la conception de son rôle social était toujours minimaliste...

ni appendice, ni alibi

Nous dirions plutôt -sans attendre- que la politique sociale des Douze est encore assujettie aux impératifs économiques, qu'on ne lui accorde aucune zone d'autonomie, qu'elle est considérée comme complémentaire ou résiduaire, appendice ou alibi.

Nous ne sommes pas seuls à en juger ainsi. Bernard Cassen titre dans «Le Monde diplomatique» de décembre, une étude sur l'Europe: «Le social à la remorque de l'Acte unique». Il montre que si des facilités

sont libéralement et immédiatement accordées au capital, temporisations et tergiversations sont l'ordinaire des travailleurs.

Dans la revue belge «Reflète et perspectives de la vie économique», Louis Wiss parle (page 41) d'un «abandon de la sphère sociale aux lois du marché». Une collaboratrice de la même revue, Carola Maggiulli, note (page 156): «La dimension sociale du grand marché revêt de fait un caractère résiduel et de la sorte est extrêmement sujette aux aléas de la réalisation ou non, d'un sentier de croissance désirée». P. Ramadier et F. Lavergne écrivent dans «L'Événement européen»: «La question de la dimension sociale du grand marché intérieur est posée en complément de la question de l'intégration économique...»(page 197).

Quant à Martin Hutsebaut, président de l'Institut syndical européen, il observe que «davantage d'Europe économique pourrait bien signifier moins d'Europe sociale, ce qui est tout à fait inacceptable pour le mouvement syndical européen».

Cette situation alarmante justifie-t-elle qu'on dise NON à l'intégration européenne et qu'on prétende rejeter la CCE dans les ténèbres extérieures? Les Cahiers se sont prononcés à ce sujet dans diverses livraisons antérieures: dire non n'a pas de sens, dès lors que le processus de mondialisation de l'économie est largement entamé. A l'heure actuelle, 200 firmes multinationales ont un chiffre d'affaires équivalant au quart de la production mondiale.

A l'inverse, il serait aberrant de se confier nu et désarmé aux mécanismes élaborés par les instances européennes. Ce qui est en jeu dans l'immédiat, c'est la mise en place d'une véritable politique sociale, ni appendice de la construction économique, ni alibi. Pareille mise en place exigera vraisemblablement de difficiles et longs combats de l'ensemble du monde du travail, de l'ensemble des forces démocratiques. Depuis quelques mois, on perçoit mieux à gauche combien l'enjeu est important, et la tâche urgente. Cela malgré les illusions généreusement répandues...

le bonheur pour tous?

Le président de la Commission, Jacques Delors, a en effet réussi une remarquable opération médiatique en conférant un pouvoir quasi magique à quatre chiffres: 1992 (lisez 31 décembre 1992). Échéance pour la constitution du marché unique, 1992 est devenu une date-féte. On en parle à tout propos et hors de propos, comme si cette date et le label de marché unique étaient garants de bonheur pour tous.

Le Livre blanc pour l'achèvement du marché unique, publié en juin 1985, définit les étapes et les moyens du processus. Les partenaires sociaux, et donc aussi la Confédération européenne des syndicats (CES) lui ont apporté et réitéré leur soutien. Mais à l'évidence, le dit processus avance à deux vitesses très distinctes: grande vitesse au niveau économique et financier, où s'opèrent regroupements et concentrations, dont la saga de la Société Générale est un exemple. C'est bien avant 1992 que seront supprimées les dernières restrictions au libre mouvement des capitaux. Une fièvre libérale a saisi les «golden boys» de la vieille Europe. Le patronat a ainsi gagné quelques solides longueurs d'avance sur le mouvement syndical. Car du côté des travailleurs, des consommateurs, des citoyens, la petite vitesse est de rigueur.

La relance de l'idée européenne par J. Delors a été servie par un rapport fameux, présenté à la presse en mars 1988. 6.000 pages, douze analyses d'experts, 11.000 entreprises interrogées, ce rapport, réalisé sous la direction du professeur italien Cecchini, illustre les bienfaits du marché unique par le biais du calcul de ce que coûterait «la non-Europe».

On peut sommairement schématiser les conclusions du rapport Cecchini comme suit: grâce à la suppression des barrières entre Etats-membres, les gains réalisés par les entreprises d'une Communauté parvenue au terme de l'unification du marché, produiraient des effets de relance de la croissance évalués à 4,5% et la création de 1,8 millions d'emplois. Cet impact pourrait être plus considérable si intervenait une politique macroéconomique coordonnée: la croissance serait alors de 7% et le total des postes de travail créés, de cinq millions.

Bien entendu, personne à la CCE, même pas J. Delors, ne garantit que ces prévisions seront réalisées. Elles résultent de simulations, dont la marge d'erreur est d'environ 30%. La revue «Reflets et perspectives de la vie économique» observe que le Fonds monétaire international, généralement bienveillant à l'égard du libéralisme, s'est livré lui aussi à des calculs pour évaluer l'impact du marché unique. Ils débouchent sur des résultats beaucoup plus modestes que le rapport Cecchini: une croissance allant, selon les politiques d'accompagnement, de 1,8% à 3,2%, sans aucune prévision pour l'emploi.

Au demeurant, même si -hypothèse optimale- la CCE parvenait à créer cinq millions d'emplois, compte tenu de l'accroissement de la population active européenne de 3 millions d'ici 1992, le chômage continuerait encore de plafonner entre 14 et 17 millions. Et le flou qui enveloppe la chronologie des créations d'emplois n'est guère rassurant...

La groupe d'études transnational AGENOR vient de se livrer à un examen critique des simulations du rapport Cecchini. (x) Il estime particulièrement fragiles les chiffres qui concernent l'impact sur l'emploi de l'ouverture des marchés publics. Si cette observation revêt un caractère technique, d'autres critiques d'AGENOR, de nature plus politique, sont plus aisément vérifiables. L'accentuation de la concurrence voulue par la CCE conduira les entreprises à comprimer les dépenses salariales, note AGENOR. Dans le même temps, l'insécurité d'emploi va s'accroître et la pression sur le niveau des salaires, s'accroître. Tout cela a, hélas, été maintes fois vérifié par l'expérience.

Bref, la Commission s'est servie d'une étude au label scientifique, mais contestable et contestée, pour susciter de nouvelles ferveurs européennes dans l'opinion publique.

un cheminement tortueux

Or, il faut savoir qu'au cours de l'année 88, le cheminement du programme social de la Communauté a été particulièrement lent. C'est en février que M. Manuel Marin, vice-président de la Commission, alors chargé des Affaires sociales, a présenté une communication intitulée «Développement de la politique sociale de la Communauté» qui se veut à la fois document de réflexion et document-programme. Ce texte a été retenu par la Commission au titre d'orientation. Si le fait est nouveau, il n'est pas novateur.

Critiqué par la CES pour son minimalisme, le document Marin reflète encore une conception réductrice de la politique sociale. On peut y lire par exemple à propos de l'interdépendance de l'économique et du social: «On ne peut distribuer ce qui n'a pas été créé, mais on ne peut créer sans un ordre social.» Il dit attendre des mesures qui supprimeront tout obstacle à la mobilité territoriale et professionnelle, «une accélération de la croissance de la valeur ajoutée réelle ET DONC (souligné par les CM) une progression de l'emploi». Au chapitre, si important, de l'anticipation -formule consacrée pour indiquer une volonté de prévenir les effets d'événements ou de décisions, au lieu de s'efforcer de corriger éventuellement ces effets après coup -M. Marin dit que cette fonction «pourrait être développée et intensifiée». Un conditionnel prudentisme... A propos de flexibilité, il déclare: «Il faut s'assurer qu'une flexibilité sans contrôle ne mène à une précarisation de certaines formes de travail». Comme si le processus de précarisation n'était pas une réalité...

Le 17 novembre 88, donc neuf mois plus tard, le Parlement européen adoptait, à la veille du Conseil de Rhodes, une résolution sur l'espace social européen, où il:

«1. -déploire l'absence de cohérence et de coordination dans les programmes mis en oeuvre par les présidences successives du Conseil «Affaires sociales». L'estime préjudiciable à une véritable politique sociale communautaire et demande au Conseil de suivre ces questions en y appliquant la technique de la troïka (***) déjà développée en d'autres matières.»

«2. -remarque le peu d'intérêt marqué par le Conseil à ses propositions, notamment pour ce qui a trait à une proposition de directive relative au contrat de travail flexible, au rôle des partenaires sociaux et aux modalités facilitant l'adaptation des entreprises aux nouvelles technologies, ainsi qu'à la formation aux nouvelles technologies.»

«3.- constate que l'absence de progrès sur le dossier de la consultation et l'information des travailleurs constitue une source de difficultés insurmontables dans l'élaboration des différents textes de droit des sociétés.»

«4. -charge la Commission de faire des propositions d'ensemble, accompagnées d'un calendrier d'adoption, comme cela a été le cas pour les mesures proposées dans le Livre blanc «marché intérieur», de façon à marquer des progrès rapides dans le domaine social.»

Il n'est pas sans intérêt de noter qu'un autre document officiel de la Commission, objet d'un numéro spécial de la revue «Europe sociale», dégage une toute autre tonalité que le rapport Marin. Ses auteurs sont des fonctionnaires de divers services des Affaires sociales, qui entendent par un travail exploratoire alimenter le débat sur les aspects sociaux du marché unique. Ce rapport inter-services n'est certes pas révolutionnaire, mais en affirmant que la dimension sociale constitue «un facteur-clé de la réussite du marché unique», en souhaitant que soit renforcée l'autonomie des partenaires sociaux, en faisant de l'anticipation un projet volontariste et structuré, il témoigne d'une salutaire attention aux réalités. A l'évidence, l'institution lourde et opaque qu'est la Commission des Communautés européennes n'est pas un bloc monolithique...

Mais revenons aux cris d'alarme du Parlement européen. Ils avaient été précédés par un appel de David Martin, chef du groupe travailliste au PE, qui écrit dans «L'Événement européen» n° 3/4: «Nous devons faire campagne pour la primauté de la politique sociale, sans laquelle le marché intérieur risque de tourner au désastre.»

De fait, les partis socialistes et socio-démocrates semblent avoir abandonné toute euphorie à propos de 1992. A un récent séminaire

organisé à Paris par l'Institut d'études et de recherches du P.S. français, Pierre Mauroy a même fait état d'un sentiment de désespérance à la base, sentiment dont il a montré le danger, tout en soulignant les écueils du Marché unique. Dans une récente interview, Anne-Marie Lizin, secrétaire d'Etat à l'Europe 92, déclarait pour sa part «inacceptable» la dernière mouture de statut de société anonyme européenne, en discussion depuis plus de dix ans. Ce statut - dont les CM parleront longuement le mois prochain - est considéré par A.M. Lizin «comme un test pratique sur une matière qui touche à la conception de la société». Elle voit dans la dernière mouture un retour en arrière inacceptable. (Libre Belgique du 21/12/88).

Sur le même sujet, la FGTB s'est élevée avec énergie contre «un bradage des droits fondamentaux des travailleurs». Elle a demandé au gouvernement belge de s'opposer aux orientations actuelles du projet.

terrains multiples

Quels sont les terrains où peut être menée la bataille pour une politique sociale dynamique de la Communauté européenne?

Le terrain syndical d'abord, puisque, en principe du moins, c'est le lieu spécifique du combat du monde du travail. Mais la crise du mouvement syndical, résultant notamment des mutations industrielles et technologiques, en a tout à la fois érodé les effectifs et l'efficacité.

Deux niveaux complémentaires: le niveau de la Communauté européenne, et celui des Etats-membres. C'est la Confédération européenne des syndicats (CES) qui apparaît comme le porte-parole attiré des travailleurs, face à celui de la fédération patronale, l'UNICE. En fait, la CES n'est pas tout à fait une confédération et elle n'est pas vraiment européenne. En effet, d'une part elle se borne à coordonner des orientations et des actions; d'autre part, d'importantes organisations syndicales (la CGT française, par exemple) n'y sont pas affiliées. Ces faiblesses réelles ne légitiment pas qu'on tienne pour nul le rôle de la CES qui peut, nous semble-t-il, constituer un levier dans le combat pour une politique sociale. Ses prises de position sont claires dans bien des cas (voir annexe: extrait de la Déclaration du 15 novembre 1988). Bien entendu, la CES, avec sa représentativité lacunaire, avec sa structure surtout administrative ne peut rien à elle seule, si l'action syndicale ne se développe pas sur chacun des terrains nationaux. Et il serait plus correct de dire «si l'action de tous les travailleurs, syndiqués ou non, ne se développe pas...» Qu'on songe au combat récent des infirmières, en France et en Grande-Bretagne: le taux de leur syndicalisation ne dé-

pas en moyenne 10%, et le morcellement syndical y est élevé. Leur mouvement a cependant secoué le pouvoir... sans même qu'il y ait eu, du moins à notre connaissance, une tentative de coordination ou d'extension de leurs actions. Les barrières douanières auront disparu, quand subsisteront encore des barrières à l'action sociale...

Deuxième terrain de défense de l'Europe sociale; les parlements, à considérer eux aussi à un double niveau -communautaire et national. Au Parlement européen, qui va être renouvelé en juin prochain, s'élaborent -il est vrai avec lenteur et peine- des mesures législatives qui portent notamment sur la politique sociale. Nous avons signalé plus haut la déclaration que le P.E. a adressée au Conseil de Rhodes. Des députés socialistes et communistes s'appliquent à amender systématiquement les directives proposées par la Commission pour la mise en oeuvre du marché unique. Citons parmi ces europarlementaires: Raymonde Dury (PS-Belg.) et Marijke Van Hemeldonck (SP-Belg.); Andrea Raggio et Lalla Trupia (PC-Italie), Danielle De March (PCF), Jean-Paul Bachy et Marie-Claude Vayssade (PS-France).

Grosso-modo, ils visent à faire adopter un accord-cadre pour les droits fondamentaux des travailleurs; à assurer la protection des travailleurs contre les pièges de la flexibilité; à organiser une concertation sociale européenne débouchant sur des conventions collectives; à garantir l'égalité en droit des femmes et des hommes sur le marché de l'emploi.

Ne nous y trompons pas: la défense des droits des travailleurs à l'échelle de la CEE n'est pas un monopole des groupes communiste et socialiste. Il arrive que des écologistes, des démocrates chrétiens joignent leurs efforts et leurs voix à la gauche traditionnelle pour réaliser l'Europe sociale. Mais qui le sait? Qui est informé de ce qui se passe au Berlaymont, au Parlement de Strasbourg, dans les Commissions parlementaires à Bruxelles?

Poser ces questions, c'est aborder le chapitre de l'action politique au sens large: information et mobilisation des citoyens. C'est aussi franchir les limites de l'espace social, pour débarquer dans les autres problèmes capitaux de l'Europe de demain: quel type de croissance économique? quel équilibre entre souveraineté nationale et droit communautaire? faut-il harmoniser les fiscalités, les monnaies? quel degré d'ouverture sur l'extérieur? quelle politique Nord/Sud? quelles relations avec l'Est?

Si vraiment nous pensons que la vie économique, écologique et sociale se mondialise de plus en plus, si vraiment nous sommes convain-

cus que ni la sécurité, ni la prospérité de notre pays ne sont l'affaire du seul gouvernement belge, alors il faut devenir plus curieux. Curieux d'Europe pour commencer. C'est à Bruxelles, Rond-Point Schuman, que siège la Commission. C'est à Bruxelles, rue Belliard, que se tiennent les réunions des commissions parlementaires. Proche matériellement, l'institution européenne est cependant peu transparente et sa surproduction de documents ne facilite pas l'information. Mais l'enjeu est considérable: des décisions importantes pour l'avenir, pour le quotidien de demain, vont se jouer au niveau européen.

Informé, alerté et mobilisé les citoyens, ce n'est pas seulement l'affaire des partis politiques. C'est aussi celle du réseau associatif, des écoles. La gauche a un gros retard à rattraper.

Annexe: extrait de la Déclaration adressée le 15 novembre 1988 par la Confédération européenne des syndicats au Président du Conseil européen.

«La C.E.S. juge indispensable que l'espace social soit remis à l'ordre du jour du Conseil européen de Rhodes et que ce Conseil précise très clairement ses consignes à la Commission. La réalisation de l'espace social doit maintenant rattraper la réalisation du marché intérieur et de l'Europe technologique qui avancent tous deux à grands pas.

La C.E.S. juge indispensable la mise en chantier immédiate de propositions:

- établissant des règles fondamentales communautaires relatives aux droits des travailleurs et de leurs syndicats à l'information et à la consultation en cas de mesures les concernant, notamment lors de changements importants dans l'entreprise;

- promouvant le dialogue social et l'étendant au niveau sectoriel afin de le rendre à la fois dynamique et engageant, seul moyen de faire de ce dialogue social un instrument efficace de la politique sociale communautaire;

- fixant des règles communautaires garantissant à tous les travailleurs de la Communauté sans considération de sexe, de la dimension de l'entreprise qui les occupe et de la nature de leur statut, le droit à des conditions de travail, de rémunération et de protection sociale, clairement définies dans un contrat ayant valeur juridique;

- *aménageant et conditionnant le développement des nouvelles technologies de manière à ce qu'elles servent à créer du travail et à améliorer les conditions de vie et de travail des travailleurs et des consommateurs.*

Bien entendu, cette liste est intentionnellement non exhaustive. La C.E.S. veut démontrer par là sa disposition à ne pas faire croire qu'elle veut réaliser tout l'espace social en une fois, à partir de Bruxelles. Elle veut démontrer ainsi sa détermination de se battre afin qu'en entamant au moins ces quelques points, se fasse le démarrage de l'espace social.»

* «1992, Maggie's market» - AGENOR 99 - 22, rue de Toulouse, 1050 Bruxelles.

** Par technique de la troïka, on entend l'examen ou le suivi d'une question par un groupe formé, en plus du président du conseil en exercice pendant le semestre, du président qui l'a précédé et de celui qui lui succédera.

Pour réparer une omission.

C'est à l'obligeance du Centre socio-culturel des immigrés de Bruxelles que les CM doivent les illustrations de leur livraison précédente sur «Jeunes issus de l'immigration». Que le Centre veuille bien excuser cette omission!

LIVRES

«1789 dans les provinces belgique»,

par Claude Herne.

Préface de Ernest Mandel «Contradictions»
n° 54-55, 1988. 320 pages. 570F.

Albert Soboul faisait observer en 1962 que l'histoire sociale de la révolution française restait à écrire et il souhaitait qu'on pût un jour suivre son déroulement dans toute son ampleur et dans toute sa complexité grâce aux synthèses rendues possibles par de nombreuses monographies locales et régionales.

Malgré tout ce qui a été fait en ce sens depuis un quart de siècle et même récemment, on est encore loin du but et c'est bien parce qu'il contribue pour sa part à nous en rapprocher un peu que l'étude de Claude Herne a de réels mérites. Etude qui a d'ailleurs elle-même le caractère d'une synthèse réalisée avec beaucoup de discernement sur la base de documents connus des seuls spécialistes autant que sur la base de nos «classiques» (H. Pirenne, Chlepner, Devleeshouwer, etc...). Ce qui ne gêne rien, l'exposé est clair et la langue éloignée des jargons à la mode.

Bicentenaire oblige: le titre principal du livre ne correspond qu'en partie au sujet traité qui est, comme l'indique un autre titre plus discret, une «Histoire du capitalisme en Belgique. Tome I». Le fait est que la révolution française a brisé dans «nos provinces», où avait commencé vers la même époque «la pré-histoire des Belges et des Liégeois» (p.9), à peu près tous les obstacles qui auraient pu y gêner le développement du capitalisme industriel. Et ces obstacles n'étaient pas minces, à en

juger par les déboires de Joseph II, le «desposte éclairé», dans ses tentatives de réformation politique de ses «provinces belgiques».

Toutefois, écrit Claude Herne, «Joseph II échoue mais sur un plan purement politique. On ne pourra évidemment en rester là. Les nécessités économiques sont impérieuses. Les contradictions entre le système antérieur, celui de la corporation, et le système capitaliste en sont au point de crise. Le dépassement de ces contradictions se fera donc brutalement par la révolution». (p.p.108, 109)

On ne peut manquer d'apercevoir dans cette phrase le souci de faire oeuvre didactique qui anime le marxiste Claude Herne. C'est un choix. Un choix d'ailleurs difficile et on ne s'étonne pas qu'il conduise parfois l'auteur à appuyer exagérément sur des démonstrations que le seul exposé des faits eût suffi à étayer dans l'esprit d'un lecteur normalement doué. Mais on partagera néanmoins, pour l'essentiel, l'opinion du préfacier Ernest Mandel: cet essai d'analyse marxiste «n'est ni simpliste ni dogmatique». (*) On en trouvera par exemple une confirmation dans la manière dont l'historien tire parti d'un document tel que le «Registre des vestures, professions, prémices et morts des religieux de l'abbaye de Saint-Martin à Tournai»(1742-1799). Ou, à un autre niveau, dans la manière dont il aborde la question des changements de nature qui se produisent en très peu de temps au sein de l'armée révolutionnaire, en particulier aux dépens de nos contrées (où le fait qu'on ne pouvait «en rester là» avait effectivement été illustré par les révolutions brabançonne et liégeoise, si dissemblables qu'elles aient été quant à leurs motivations sociales et idéologiques).

Claude Herne le rappelle opportunément: en 1792, les vainqueurs de Jemappes sont des libérateurs guidés par les idéaux de Robespierre et Marat; en 1794, les vainqueurs de Fleurus obéiront aux instructions de Lazare Carnot qui, contre la volonté de Robespierre, ordonne à la troupe: «en Belgique, prenez tout; il faut vider le pays»(p.172). Etrange et inquiétant personnage que ce mathématicien devenu stratège de la République qui, à en croire d'autres historiens, aurait pu faire l'économie des pires violences de la guerre vendéenne si Carnot n'y avait manifesté la même implacabilité. Et pourtant, cette brute restera fidèle à la République(thermidorienne) sous l'Empire et il ne reprendra les armes que pour défendre la patrie menacée, notamment sous les murs d'Anvers en 1814. Comment situer un Carnot dans une histoire sociale de la Révolution? Probablement en affinant l'étude de la pré-histoire de l'im-

périalisme français, ce que, du reste, Claude Herne suggère lorsqu'il évoque (p.178) le glissement «dans une non-conscience inévitable» de l'économie française vers une production de guerre intensive, en 1794-1795.

Bon livre. On attend le tome II.

C.F.

(*) J'ai sur un point, un sérieux désaccord avec l'auteur. Celui-ci (p.132) parle de «la thèse marxiste montrant que la démocratie, dès lors qu'elle est uniquement politique, revient à une dictature voilée de la classe bourgeoise». J'ai les plus grands doutes sur le caractère marxiste de cette thèse, car une démocratie «uniquement politique» n'a jamais existé et n'existera jamais nulle part. On sait en outre que le sens du mot «dictature» a beaucoup évolué depuis deux siècles et que les fascismes, plus particulièrement, ont fait apparaître le danger qu'il pouvait y avoir à assimiler à un «voile» des transformations démocratiques nées des luttes ouvrières et populaires. Tel n'est sûrement pas le propos de Claude Herne, mais la question théorique qu'il soulève ici a trop d'importance pour qu'on ne s'y arrête pas un instant

urss: une société en mouvement,
par jean-marie chauvier,
éditions de l'aube-1988-412 pages-139 FF.

«Une énigme entourée de mystères», diagnostiquait W. Churchill à propos de l'URSS. «Une matière en fusion», montre Jean-Marie Chauvier, qui vient de signer sur la société soviétique un ouvrage ample et subtil.

Préfacée par Claude Julien, directeur du «Monde diplomatique», l'étude témoigne d'une remarquable connaissance de l'histoire, de la littérature, de l'organisation sociale et politique, de l'opinion publique, des courants contestataires et dissidents, du cinéma, de la chanson en URSS... Elle témoigne aussi d'une vibrante tendresse pour le peuple russe et sa langue. On n'y trouvera ni complaisance, ni indulgence. Le regard est celui d'un expert occidental qui a vécu là-bas, attentif depuis

longtemps à tous les signes de changement, capable d'être aussi critique à l'égard du conformisme soviétique qu'à l'égard des fantasmes persistants de certains journalistes d'ici.

La «charge d'histoire» qui pèse sur chaque citoyen soviétique, Chauvier en mesure le poids, parfois écrasant. En cette saison où foisonnent les livres sur l'URSS et où la «mode russe» a même touché la publicité, on sait gré à l'auteur de s'attacher aux paradoxes de la société soviétique -et aussi d'éclairer les années 65 porteuses de (fragiles) germes de l'actuelle perestroïka.

A propos du torrent de révélations sur la période stalinienne qui déferle depuis quelques mois, Jean-Marie Chauvier observe qu'il y va bien plus d'une véritable crise d'identité que d'une volonté de punir des bourreaux... «Pour beaucoup de Soviétiques-même parmi les victimes du stalinisme, l'image est restée du vainqueur, du bâtisseur, du Père. Malgré tout. De plus, ce n'est pas la personnalité de Staline seule qui est en cause. C'est une multitude de destins individuels. (...) Très concrètement, la dénonciation du stalinisme aujourd'hui se traduit, pour beaucoup, par un «bilan de vie», un examen de conscience douloureux.

Bien entendu, au delà de ces déchirements individuels, le débat en cours sur Staline, qui a d'ores et déjà débouché sur une révision de l'Histoire, présente un enjeu politique majeur: il soulève la question du contenu du socialisme.

Les avis les plus contradictoires s'expriment à ce sujet, et ceux qui lisent «Les Nouvelles de Moscou» ont eu maintes occasions de s'en convaincre. Chauvier cite de surcroit une réponse du sociologue Mikhaïl Guefter à la question Pour ou contre le socialisme? «C'est, dit-il, une question qu'on nous pose encore et que nous nous posons. Ce faisant, nous ne comprenons pas que le socialisme est, précisément, ce régime social qui exige la possibilité de choisir sa voie. Et cela, non pas une fois pour toutes.»

Paradoxes. Citons-en un, qui prend beaucoup de place: l'émancipation de la femme par le travail et les études, va de pair avec son exclusion du pouvoir, du moins aux niveaux décisifs. A l'heure actuelle, on note en plus de l'archaïsme persistant de la politique sexuelle, une tendance à

valoriser le «retour au foyer» des femmes. Cet aspect important de la société soviétique aurait, à notre sens, mérité une analyse plus poussée.

Les années 65: l'auteur établit la filiation entre des recherches de pointe, menées il y a plus de vingt ans, et le déploiement actuel. Ces recherches concernaient notamment les déséquilibres dans les investissements économiques, le système de la planification, l'absence ou l'insuffisance de stimulants matériels, les potentialités de l'autogestion. Les noms d'Aganbegian et de Zaslavskaïa sont, parmi d'autres, liés à cette avancée des années soixante; on sait que tous deux figurent parmi les conseillers de l'équipe Gorbatchev.

Mais pourquoi des projets de réforme qui ont échoué il y a vingt ans auraient-ils plus de chances de réussir en 88/89? L'essentiel de la réponse de Chauvier à cette question-clé tient dans le poids spécifique du politique dans la perestroïka, dans le pari de Gorbatchev sur la démocratie, sur la conscience politique des citoyens. Une conscience politique à laquelle les questions nationales tendent piège sur piège. Refusant de crier à la catastrophe, l'auteur éclaire néanmoins la gravité de ces questions -et notamment les différences de productivité et de «culture du travail» entre républiques, les tensions démographiques entre régions d'Europe et d'Asie. Dans ce domaine plus encore qu'ailleurs, la «nouvelle pensée politique» devra démontrer sa fécondité...

Si les écueils sont donc nombreux, Chauvier observe que «paradoxalement, l'un des pays les plus meurtris, les plus empêtrés dans les errements du vingtième siècle redevient le lieu où se desembourbe l'avenir».

Ce qu'il appelle «la dernière chance» de la société soviétique pourrait bien être aussi une dernière chance pour échapper à un désastre nucléaire, et même pour repenser la construction d'une société postcapitaliste, où que ce soit.

la dévoreuse

par andré gleviczky

la pensée universelle, paris, 1987, 346 p.

Dans Tintin au Tibet, le personnage central est le Yeti ou l'abominable homme des neiges. Cet animal velu au grand coeur -il sauve Tchang l'ami chinois de Tintin- a charmé notre enfance, mais il était entendu à cette époque qu'il appartenait au monde de l'imaginaire(1).

Quinze ans après la parution de l'ouvrage de Hergé, en 1974, deux savants de renommée mondiale, l'historien soviétique Boris Porchnev et le zoologue belge Bernard Heuvelmans, font paraître un livre monumental intitulé «L'homme de Neanderthal est toujours vivant»(2). Pour eux les grands êtres sauvages et velus qui font partie des légendes de l'humanité depuis des millénaires, sont encore parmi nous et il s'agit de descendants de l'homme de Neanderthal, dont on nous a toujours enseigné qu'il disparut il y a environ 35.000 ans. Porchnev localise les traces récentes de cet animal en Asie et en Amérique du Nord où il est appelé Bigfoot. Contrairement aux comportements décrits par Vercors dans Les animaux dénaturés, il dénie toute qualité humaine à cet être privé de la parole et de vie sociale.

Heuvelmans s'appuyant sur le témoignage et les écrits du naturaliste suisse Charles Cordier émet l'hypothèse que l'homme de Neanderthal pourrait survivre dans la forêt tropicale du Zaïre sous le nom de Apamandi chez les Kumu et Zalazugu chez les Lega.

Deux ouvrages d'aventures remarquablement documentés et passionnants ont utilisé dans le cadre du Zaïre l'homme-singe comme personnage central de leur récit: Michael Crichton dans Congo, paru en 1981 aux éditions Mazarine et La Dévoreuse recensée ici. L'auteur de ce dernier ouvrage a une longue expérience du Zaïre comme médecin et comme chasseur et possède une connaissance réelle de la société et de la culture. L'aventure extraordinaire qu'il décrit, c'est-à-dire la poursuite et la découverte des Apamandi et des Kakundari, les Yetis de l'Afrique Centrale, est située dans un décor et mobilise des acteurs tellement proches de la réalité qu'on est tenté de croire qu'il l'a vécue en partie.

Le récit se passe au Nord-Kivu et au Maniema, dans une région presque totalement inhabitée. La poursuite des Apamandi et des Kakundari est doublée de la découverte d'un gisement de pépites d'or ce qui nous ramène à la légende des «Mines du Roi Salomon» dont l'action se déroulait dans la même région. L'expédition se termine fort mal. Tous les protagonistes ayant été en contact avec l'or, meurent frappés par la malédiction, tués par «la dévoreuse»!

Il s'agit d'un roman d'aventures à la Jules Verne, c'est-à-dire où le possible et l'impossible, le réel et l'extraordinaire se côtoient, se croisent et se confondent parfois. Outre ses grandes qualités littéraires et documentaires, l'intérêt de l'ouvrage est d'être centré sur une énigme scientifique bien réelle -l'existence d'un animal situé entre l'homme et le singe -et sur un certain nombre de données ethnographiques incontestables. Nous avons pu vérifier personnellement en interrogeant des universitaires zairois et notamment un anthropologue issus de ces régions, que les informations de l'auteur relatives aux croyances de la population en l'existence de l'homme-singe sont très proches de la vérité. Ceux-ci existent bien dans l'imaginaire des villageois Kumu et Lega du Maniema et du Nord-Kivu. Il reste à les découvrir.

b.v

(1) «Le Soir» du 2 janvier 1989 nous apprend que la Chine a organisé une expédition scientifique au Tibet pour éclaircir le mystère du Yeti.

(2) Edité chez Plon, il comporte 502 pages et de très nombreux croquis et photos. Rappelons que Porchnev a fait une application remarquable -et controversée- du schéma marxiste de l'histoire à la France, notamment dans son ouvrage: «Les soulèvements populaires en France au XVI^e siècle», paru chez Flammarion en 1972.

l'europe et l'afrique du XV^e siècle aux indépendances

par **claudio fluchard** et **andré salifou**

Editions De Boeck-Wesmael, Bruxelles, 1987, 367p.

Dans leur introduction les auteurs affirment vouloir relever une gageure: «Traiter en un seul volume des relations complexes et multiformes entre l'Europe et l'Afrique, du XV^e siècle aux indépendances». Ils écartent la période qui a suivi l'accession des diverses colonies à l'indépendance; c'est dire qu'ils s'arrêtent à 1960 pour la plupart des pays. On peut contester l'argument qu'ils avancent pour justifier cette coupure: «le présent est historiquement informel» et ne peut être pris en compte par l'historien. Ceci nous paraît relever d'une conception étroite et dépassée de la notion de présent et des possibilités de l'historien contemporain. Mais c'est leur droit de poser un terme précis à leur ouvrage.

Il ne s'agit pas d'une histoire générale de l'Afrique comme il en existe plusieurs dont certaines de bonne qualité, qu'il s'agisse de celle qui est en cours sous les auspices de l'UNESCO en huit volumes ou celle de J.D. Fage ou de J. Ki-Zerbo en un seul volume. Les auteurs se bornent aux relations entre les deux continents.

Malgré leur souci affirmé dans l'introduction de ne pas faire une histoire européocentriste, il leur est difficile d'y échapper totalement à cause de l'inégalité radicale des sources d'information. On sait beaucoup de choses sur les explorateurs et leurs réactions quand ils «découvrent» l'Afrique, parce qu'il existe de nombreux écrits sur ce point, mais il est plus malaisé de connaître la situation et l'opinion de ceux qui sont «découverts» et qui pour la plupart n'écrivent pas. C'est la raison pour laquelle il est par exemple fort difficile de mesurer l'impact des autres siècles de traite des esclaves sur l'ensemble des sociétés africaines. Les auteurs cependant s'y efforcent avec objectivité et partant des chiffres retenus par Coquery-Vidrovitch de 11.698.000 esclaves exportés vers l'Amérique entre 1450 et 1900, ils imaginent les conséquences les plus importantes sur les sociétés africaines.

Les explorations du XIX^e siècle et la période coloniale sont traitées avec le même souci de montrer tous les aspects des relations entre Européens et Africains. Les bases économiques des conquêtes coloniales sont chaque fois soulignées, ainsi que les brutalités de la conquête et de l'occupation.

L'intérêt principal de l'ouvrage est d'ordre didactique. Le découpage des matières par pays et par thème, la clarté de l'exposé, les nombreuses citations et extraits de documents et de publications, l'index des noms propres, la bibliographie abondante en font un instrument précieux pour l'enseignant ou le journaliste qui doivent rapidement prendre connaissance d'une matière étendue.

Deux reproches méthodologiques peuvent cependant lui être adressés: toute la littérature scientifique anglophone, indispensable pour la connaissance de l'histoire des colonies anglaises et même des autres pays, est inutilisée ou seulement indirectement à travers des citations d'auteurs francophones! Aucune critique et aucune pondération des sources ne sont faites. Des auteurs-compilateurs comme Cornevin ou Grimal, sont traités sur le même pied ou mieux que Suret-Canale ou Coquery-Vidrovitch; pour le Congo belge Vansina, Vellut et Jewsiewicki sont totalement ignorés.

Ceci conduit les auteurs à commettre ou à reproduire une série d'erreurs. Citons-en quelques unes relatives à la colonisation belge:

1) p.107 ils confondent les deux mutineries de la Force publique: celle de Luluabourg en 1895 et celle de la colonne Dhanis en 1897 et leur attribuent un caractère tribal qu'elles n'ont pas eu;

2) p.113 ils font un dangereux amalgame entre religion syncrétique, secte et sorcellerie. Le Kimbanguisme pour eux est une secte. Ils n'hésitent pas à conclure: «Recourant souvent au meurtre rituel comme protection magique contre l'adversité et la sorcellerie, ces sectes échappent à l'administration et aux missions, qui mènent une lutte implacable contre les «sorcières», les «féticheurs», les hommes-léopards»

3) p.150 il y a confusion entre la politique coercitive de l'Etat Indépendant axée sur la récolte forcée du caoutchouc et les cultures obligatoires de la colonie parmi lesquelles celle du coton qui date de 1917

4) p.226 ce n'est pas en août 1956 que l'Abako revendique l'indépendance immédiate, mais en novembre 1958

5) p.320 il n'y a pas eu de sécession de la province du Kivu entre 1960 et 1965. La troisième sécession évoquée par les auteurs désigne sans

doute la localisation en octobre 1960 du gouvernement central de Gizenga à Stanleyville (actuellement Kisangani), capitale à l'époque de la Province orientale. Il ne s'agit ni du Kivu, ni d'une sécession.

Ces imperfections ne doivent pas faire oublier l'intérêt et l'originalité de l'ouvrage qui sont de démontrer que le phénomène colonial, malgré la diversité des pays colonisateurs et des situations, possédait une profonde unité, celle d'être le produit politique de l'arbitraire, de la cupidité et de la violence.

b.v.

Pour célébrer dignement le 20^{me} anniversaire des CM, abonnez un(e), deux ami(e)s...
Un bel ouvrage illustré sera offert à toute personne qui recrute deux nouveaux abonnés aux Cahiers Marxistes.

700 F. l'abonnement annuel pour la Belgique
800 F. l'abonnement annuel pour l'étranger
Compte N° 001-1047600-76 des CM,
20, av.de Stalingrad, 1000 Bruxelles.

Les «Cahiers marxistes» sont déposés dans les librairies suivantes:

DU MONDE ENTIER
rue du Midi 162
1000 Bruxelles

LIBRIS - 44
Passage 44 (bd. Botanique)
1000 Bruxelles

CERCLE D'EDUCATION
POPULAIRE
rue des Deux Eglises 128
1040 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO
rue de la Régence 53
4000 Liège

F.N.A.C.
City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE ANDRE LETO
rue d'Havré 9
7000 Mons

PRESSES UNIVERSITAIRES
DE BRUXELLES
av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

L'ILE LETTREE
6914 Redu

LE LIVRE INTERNATIONAL
Bd. Lemonnier 171
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE DERIVE
rue des Augustins 17
5200 Huy

LIBRAIRIE LEFEBVRE
Rue des Colonie 7-9
1000 Bruxelles

CLUB ACHILLE CHAVEE
rue Hamoir 93
7100 La Louvière

TROPISMES
Galerie des Princes 5-11
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE L'AVENIR
Rue St Léonard 102
4000 Liège

Avec l'appui de la Commission française de la Culture de l'agglomération
bruxelloise

Adresse: 20, av. de Stalingrad — 1000 Bruxelles

Prix 100F.